

CTC R440 V3

RAPPORT D'ENQUETE DE TECHNIQUE NOUVELLE

REFERENCE:	A27T2608 indice 0
NOM DU PROCEDE:	SYSTEME DOUCHE AVEC REVETEMENT DE SOL PVC SURESTEP ASSOCIE A UN REVETEMENT CERAMIQUE MURAL
TYPE DE PROCEDE :	REVETEMENT DE SOL
DESTINATION :	LOCAUX INTERIEURS DE BATIMENTS
DEMANDEUR :	FORBO SARLINO SAS 63 rue Gosset 51055 REIMS FRANCE
PERIODE DE VALIDITE :	DU 01 SEPTEMBRE 2026 AU 31 AOUT 2029

Le présent rapport porte la référence A27T2608 indice 0 rappelée sur chacune des 12 pages. Il ne doit être utilisé que dans son intégralité.

Historique des indices :

<i>INDICE ETN</i>	<i>DATE DEBUT VALIDITE</i>	<i>OBJET</i>
<i>0</i>	<i>1^{er} septembre 2026</i>	<i>Version initiale</i>

PREAMBULE

Cette Enquête de Technique Nouvelle (dénommée « ETN » dans la suite du présent document) est une évaluation des aléas techniques réalisée par BUREAU ALPES CONTROLES pour le demandeur la société FORBO SARLINO SAS, à qui elle appartient. Cette Enquête de Technique Nouvelle ne peut faire l'objet d'aucun complément ou ajout de la part d'une tierce partie, les seules parties autorisées à réaliser des ajouts/modifications d'un commun accord étant BUREAU ALPES CONTROLES et le demandeur.

Notamment, il n'est pas permis à une tierce partie d'émettre des évaluations complémentaires à cette ETN, qui feraient référence à cette ETN sans l'accord formel de BUREAU ALPES CONTROLES et du demandeur. Toutes évaluations complémentaires à cette ETN, et les conclusions associées, sont à considérer comme nulles et non avenues, et ne sauraient engager d'une quelconque façon BUREAU ALPES CONTROLES.

1. OBJET DE LA MISSION

La société FORBO SARLINO SAS nous a confié une mission d'évaluation technique du Cahier des Clauses Techniques relatif au procédé SYSTEME DOUCHE AVEC REVETEMENT DE SOL PVC SURESTEP ASSOCIE A UN REVETEMENT CERAMIQUE MURAL. Cette mission est détaillée dans notre contrat référence A27-T-2026-0008 et avenant(s) éventuel(s).

La mission confiée vise à donner un Avis de Principe sur le Cahier des Clauses Techniques relatif au procédé SYSTEME DOUCHE AVEC REVETEMENT DE SOL PVC SURESTEP ASSOCIE A UN REVETEMENT CERAMIQUE MURAL, Avis de Principe préalable à la réalisation par BUREAU ALPES CONTROLES de missions de Contrôle Technique de type « LP » sur des opérations de constructions particulières. Cet Avis de Principe préalable est matérialisé dans le présent rapport.

La mission confiée à la société BUREAU ALPES CONTROLES concerne uniquement les éléments constitutifs assurant la fonction « clos et couvert » au sens des articles 1792 et suivants du Code Civil, ainsi que les ouvrages et éléments d'équipement dissociables ; dans l'optique de permettre une prévention des aléas techniques relatifs à la solidité dans les constructions achevées (mission LP relative à la solidité des ouvrages, selon la loi du 04 janvier 1978 et la norme NFP 03-100) par BUREAU ALPES CONTROLES, à l'exclusion :

- ✓ de tout autre fonction et/ou aléas au sens de la norme NFP 03-100 (solidité des existants, stabilité des ouvrages avoisinants, sécurité des personnes en cas d'incendie, stabilité en cas de séisme, isolation thermique, étanchéité à l'air, isolation acoustique, accessibilité des personnes à mobilité réduite, transport des brancards, fonctionnement des installations, gestion technique du bâtiment, hygiène et santé, démolition, risques naturels exceptionnels et technologiques,...),
- ✓ de toute garantie de performance ou de rendement, garantie contractuelle supplémentaire à la garantie décennale,.....
- ✓ ainsi que de tous labels (QUALITEL, HPE, BBC, Minergie, Effinergie, Passivhaus,...)....

Nota important :

- Le contrat à l'origine du présent rapport n'est pas un contrat de louage d'ouvrages.
- La mission objet de ce rapport n'est pas une mission de contrôle technique au sens de la norme NF P 03-100.
- La mission objet de ce rapport ne s'apparente en aucune façon à une certification de produit de construction.

La présente Enquête vise l'utilisation du procédé SYSTEME DOUCHE AVEC REVETEMENT DE SOL PVC SURESTEP ASSOCIE A UN REVETEMENT CERAMIQUE MURAL dans son caractère non traditionnel. Les dispositions traditionnelles, ou de techniques courantes du procédé, relèvent des documents de référence les concernant.

La présente Enquête ne vise pas les ouvrages qui ne seraient réalisés qu'avec une partie des matériaux/composants du procédé SYSTEME DOUCHE AVEC REVETEMENT DE SOL PVC SURESTEP ASSOCIE A UN REVETEMENT CERAMIQUE MURAL.

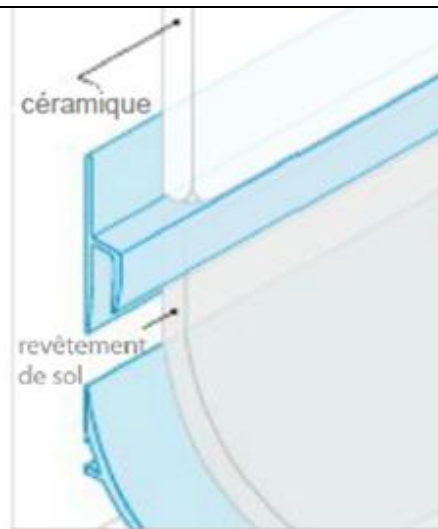
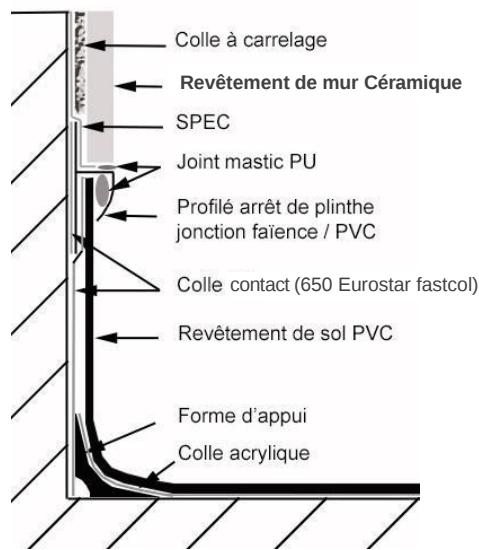
La présente Enquête ne vise pas les ouvrages relevant d'une étude spécifique.

2. DESCRIPTION DU PROCEDE

Le procédé SYSTEME DOUCHE AVEC REVETEMENT DE SOL PVC SURESTEP ASSOCIE A UN REVETEMENT CERAMIQUE MURAL consiste en l'association :

- d'un revêtement de sol PVC FORBO SURESTEP, remonté en plinthe;
- d'un profilé PVC FORBO, dénommé « arrêt de plinthe jonction céramique CERAMIQUE/PVC »
- d'un SPEC référencé, ayant fait l'objet d'essais spécifiques ;
- de colles et mastics dédiés.

Schémas type



3. DOMAINE D'EMPLOI

Le Domaine d'Emploi du procédé est indiqué au chapitre 2 du Cahier des Clauses Techniques, et précisé comme suit dans le cadre de l'Enquête de Technique Nouvelle, l'ensemble des dispositions explicitées dans le Cahier des Clauses Techniques s'appliquant par ailleurs :

- emploi en France métropolitaine ;
- emploi dans des locaux intérieurs de bâtiment de destination et sollicitations maximales suivantes :

<i>Destination du local ⁽¹⁾</i>	<i>Classement UPEC</i>
Douches individuelles privatives situées dans des : - bâtiments d'habitation - bâtiments hors hospitaliers ou assimilés	U2s P2 E2 ⁽²⁾ C1
Douches individuelles en bâtiments hospitaliers, MAPAD et EHPAD	U3 P3 E3 C2
Salle de bain individuelle avec baignoire des MAPAD et EHPAD	U4 P3 E3 C2
<i>⁽¹⁾ : Les locaux visés ci-dessus et en particulier les douches (salles d'eau au sens du classement UPEC des locaux) sont traités sur toute la surface du sol ainsi que sur la totalité de la surface murale (sauf cas décrit au §1.1 du Cahier des Charges) et sur toute sa hauteur.</i>	
<i>⁽²⁾ : La présence d'un siphon de sol conduit au sur-classement de E2 à E3 du local</i>	

- emploi dans des locaux intérieurs de bâtiment classés au plus EB + privatifs pour ce qui est de l'exposition à l'humidité des parois :

<i>Type de support</i>	<i>Classement maximal en fonction de l'exposition à l'humidité des parois</i>
Sur support à base de liant hydraulique (Cf. tableau en annexe 1 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n°3781) ⁽¹⁾	EB+ privatifs
Sur dallage avec ou sans dalle ou chape rapportée ⁽¹⁾ Sur plancher en béton porté sur vide sanitaire ⁽¹⁾	EB+ privatifs
<i>⁽¹⁾ A l'exclusion des chapes et dalles désolidarisées sur isolant ; et des planchers chauffants.</i>	

- emploi dans des locaux intérieurs de bâtiment sans joint de dilatation ;

4. DOCUMENT DE REFERENCE

La société FORBO SARLINO SAS a rédigé un Cahier des Clauses Techniques Version et Edition 01 Septembre 2026, intitulé « *Système DOUCHE avec revêtement de sol PVC Surestep associé à un revêtement céramique mural* », et comportant 49 pages.

Ce document a été examiné par BUREAU ALPES CONTROLES dans le cadre de la présente Enquête.

5. MATERIAUX/COMPOSANTS

Les matériaux/composants entrant dans le procédé SYSTEME DOUCHE AVEC REVETEMENT DE SOL PVC SURESTEP ASSOCIE A UN REVETEMENT CERAMIQUE MURAL sont définis au Chapitre 4 du Cahier des Clauses Techniques.

Les matériaux/composants sont principalement (liste non exhaustive) :

- revêtement FORBO SURESTEP en remontée de plinthe, de références limitées à Colour, Mineral, Original, Stone, Texture, Wood, Star, Laguna et Balance:

Caractéristiques géométriques et pondérales			
	Caractéristiques	Normes	Revêtement SURESTEP
	Épaisseurs :		
	- totale moyenne (mm)	NF EN ISO 24346	2
	- couche compacte de surface transparente (mm)	NF EN ISO 24340	0,7
	- couche compacte imprimée avec double armature de verre y compris couche d'envers (mm)	NF EN ISO 24340	1,30
	Masse surfacique totale (g/m²)	NF EN ISO 23997	2900

- profilé PVC FORBO, dénommé « arrêt de plinthe jonction CERAMIQUE/PVC » :

Accessoire PVC rigide 100%, géométrie 45x8x6 mm, longueur 2.5 m, référence FORBO selon couleur												
												
<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>3137 Noir</td><td>3138 Gris</td><td>3139 Blanc</td><td>3140 Marron</td></tr></table>									3137 Noir	3138 Gris	3139 Blanc	3140 Marron
												
3137 Noir	3138 Gris	3139 Blanc	3140 Marron									

- SPEC associés référencés, ayant fait l'objet d'essais spécifiques :

Marque	Référence	Dosage dans cette application :
BOSTIK	E 100 XP	≥ 800 g/m ² (en 2 couches de 400 g/m ² humides)
MAPEI	MAPEGUM WPS SPEC	≥ 800 g/m ² (en 2 couches de 400 g/m ² humides)

- colles et mastics référencés :

➤ version CLASSIQUE :

Désignation	FORBO SARLINO	MAPEI	UZIN	BOSTIK	Quantité
Profilé forme d'appui Profilé de jonction PVC/céramique Remontée en plinthe du sol Profilé seuil de porte	650 EUROSTAR FASTCOL				double encollage 255 g/m ² par face
Revêtement de sol Profilé seuil de porte	522 eurosafe tack 622 eurostar tack	ULTRABOND ECO V4 SP ULTRABOND ECO V4 EVOLUTION	KE 2000S	STIX A 800 Premium STIX A300 MULTIFLOOR SADERTECH V8 SADERTAC V6	250 g/m ² (sol)
Pied d'huisserie Profilé de jonction PVC céramique		MAPEFLEX PU 45 FT		P 790	joint de section >5 mm
Profilé forme d'appui Profilé de jonction PVC céramique Remontée en plinthe du sol	FORBO DRY TAPE 50 et 85 mm		REMUR	ROLL 25 ROLL 50 ROLL 80	Selon fiche technique

➤ **version CONFORT :**

Désignation	FORBO SARLINO	MAPEI	UZIN	BOSTIK	Quantité
Sous-couche acoustique	522 eurosafe tack 622 eurostar tack	ULTRABOND ECO V4 SP ULTRABOND ECO V4 EVOLUTION	KE 2000S	STIX A 800 Premium STIX A300 MULTI FLOOR TECHNIMANG POLYMANG SM SADERTECH V8 SADERTAC V6	200 à 250 g/m²
Profilé forme d'appui Profilé de jonction PVC céramique Remontée en plinthe du sol Profilé seuil de porte	650 EUROSTAR FASTCOL				double encollage 255 g/m² par face
Revêtement de sol	522 eurosafe tack 622 eurostar tack	ULTRABOND ECO V4 SP ULTRABOND ECO V4 EVOLUTION	KE 2000S	STIX A 800 Premium STIX A300 MULTI FLOOR SADERTECH V8 SADERTAC V6	250 g/m² (sol) 300 g/m² (plinthes)
Profilé forme d'appui Profilé de jonction PVC céramique Remontée en plinthe du sol Profilé seuil de porte	840 Eurotape doubletack	MAPECONTACT PLUS (35,50,85 mm)	REMUR	ROLL 25 ROLL 50 ROLL 80	Selon fiche technique
Pied d'huisserie / Profilé de jonction PVC céramique		MAPEFLEX PU 45 FT		P 790	joint de section > 5 mm

- siphons référencés associés :

Fabricant/Marque	Modèle	Référence Fabricant/Marque
PURUS	DUSCHBRUNN	6347
PURUS	FREJA	6321
PURUS	BRAGE	6330
NICOLL	SITAR	/
KESSEL	CLASSIC	Sortie latérale diamètre 75
FORBO	SIPHON ACIER INOX	6348 INOX/6348 V INOX

- différents accessoires.

6. FABRICATION ET CONTROLE

Le revêtement de sol SURESTEP est fabriqué à l'usine de la Société FORBO Novilon BV à Coevorden (NL), certifiée ISO 9001.

Des contrôles ont lieu sur les matières premières, sur les conditions de fabrication et sur les produits finis.

Le profilé PVC ARRÊT DE PLINTHE JONCTION CERAMIQUE/PVC est fabriqué pour le compte de FORBO SARLINO SAS dans une usine certifiée ISO 9001.

Des contrôles ont lieu sur les matières premières, sur les conditions de fabrication et sur les produits finis.

7. JUSTIFICATIONS/ESSAIS

Pour la mise au point du procédé SYSTEME DOUCHE AVEC REVETEMENT DE SOL PVC SURESTEP ASSOCIE A UN REVETEMENT CERAMIQUE MURAL , des essais ont été réalisés spécifiquement.

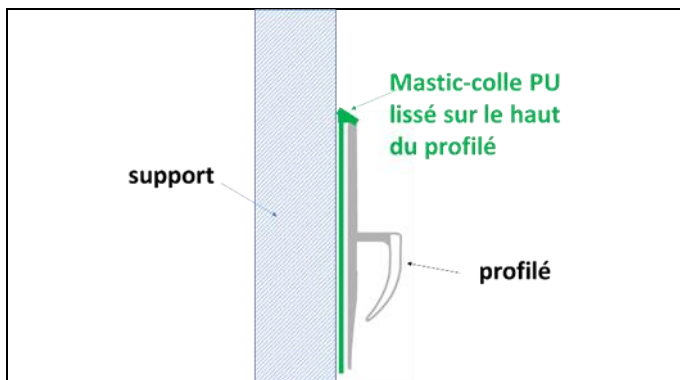
Les essais réalisés sont listés au chapitre 14 du Cahier des Clauses Techniques.

8. MISE EN ŒUVRE

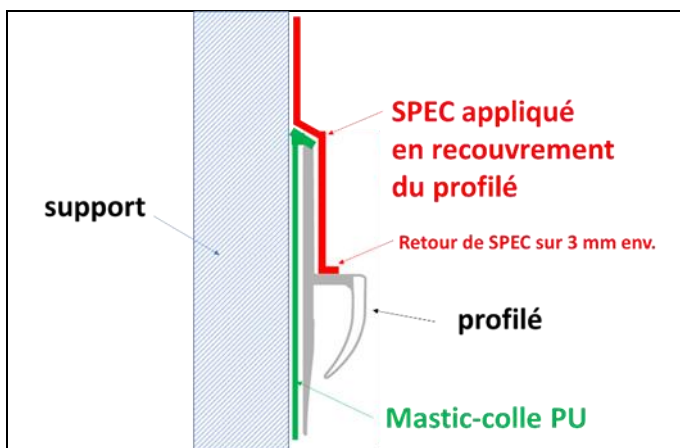
La mise en œuvre du procédé SYSTEME DOUCHE AVEC REVETEMENT DE SOL PVC SURESTEP ASSOCIE A UN REVETEMENT CERAMIQUE MURAL est décrite dans le Cahier des Clauses Techniques au Chapitre 8.

Les points de vigilance principaux sont les suivants (liste non exhaustive) :

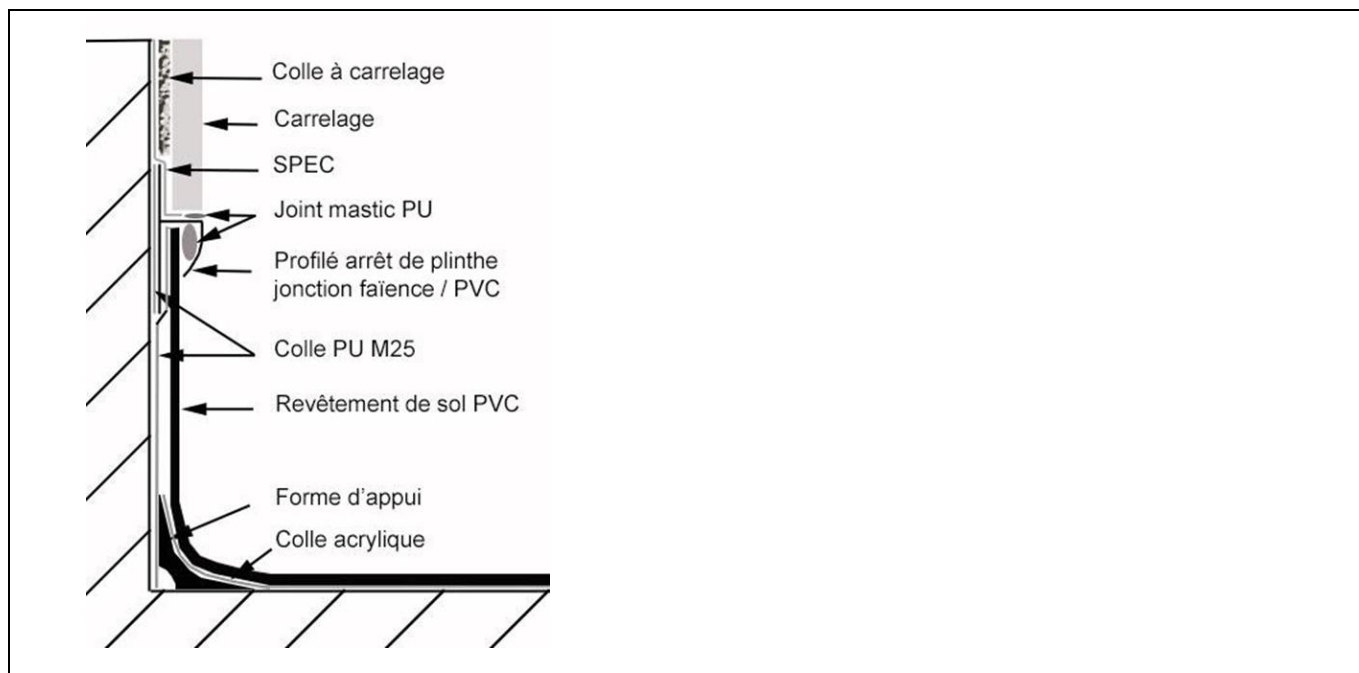
- Travaux préparatoires adaptés;
- Mise en œuvre du profilé de jonction référencé, avec encollage toute surface, et création d'un bourrelet lissé ;



- Recouvrement de la partie haute du profilé par SPEC référencé, en 2 couches de dosage humide $\geq 400 \text{ g/m}^2$ (soit 800 g/m^2 au total);



- Réalisation des joints mastic PU.



Une fiche d'auto-contrôle est jointe en annexe du Cahier des Clauses Techniques, et doit être systématiquement complétée.

La mise en œuvre du procédé SYSTEME DOUCHE AVEC REVETEMENT DE SOL PVC SURESTEP ASSOCIE A UN REVETEMENT CERAMIQUE MURAL relève d'entreprises qualifiées, et au fait des particularités du procédé.

9. REFERENCES

D'après les informations fournies par la société FORBO SARLINO SAS, environ 60 000 m² du procédé SYSTEME DOUCHE AVEC REVETEMENT DE SOL PVC SURESTEP ASSOCIE A UN REVETEMENT CERAMIQUE MURAL ont été mis en œuvre en France depuis 2008.

10. AVIS DE PRINCIPE DE BUREAU ALPES CONTROLES

Compte tenu de l'ensemble des éléments présentés ci-avant, BUREAU ALPES CONTROLES émet un **AVIS FAVORABLE** de Principe sur le Cahier des Clauses Techniques relatif au procédé **SYSTEME DOUCHE AVEC REVETEMENT DE SOL PVC SURESTEP ASSOCIE A UN REVETEMENT CERAMIQUE MURAL** faisant l'objet de la présente Enquête, dans les limites énoncées au Chapitre « 1-Objet du rapport » du présent rapport, moyennant le respect de l'ensemble des prescriptions prévues dans le Cahier des Clauses Techniques référencé, et sous réserve de l'existence d'un contrat d'assurance valide en Responsabilité Civile fabricant couvrant le procédé.

Le présent Rapport d'Enquête constitue un ensemble indissociable du Cahier des Clauses Techniques référencé au Chapitre 4 du présent rapport.

Cet Avis de Principe est accordé pour une période de **trois ans** à compter de la date du rapport indice 0, soit jusqu'au **31 AOUT 2029**.

Cet Avis de Principe deviendrait caduc si :

- une modification non validée par nos soins était apportée au procédé ;
- des évolutions réglementaires ayant une conséquence sur le procédé intervenaient ;
- des désordres étaient portés à la connaissance de BUREAU ALPES CONTROLES.

D'autre part, cet Avis de Principe ne vise pas les ouvrages réalisés :

- avec une partie seulement des matériaux/composants référencés ;
- avec des matériaux/composants non référencés ;
- en dehors du Domaine d'Emploi visé.

La société FORBO SARLINO SAS devra obligatoirement signaler à BUREAU ALPES CONTROLES :

- toute modification dans le Cahier des Clauses Techniques référencé ;
- tout problème technique rencontré ;
- toute mise en cause relative à ce procédé dont elle ferait l'objet.

FAIT A SAINT DENIS LES BOURG, LE 01 SEPTEMBRE 2026

	<i>Le Responsable d'Agence</i>
	<i>Vincent NANCHE</i>

FIN DU RAPPORT



FLOORING SYSTEMS

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES

Système DOUCHE avec revêtement de sol PVC Surestep associé à un revêtement céramique mural

Version et Edition 1^{er} septembre 2026

Adresse du demandeur :

FORBO SARLINO SAS
63 rue Gosset
BP 62717
51055 Reims Cedex

Le présent Cahier des Clauses Techniques, version et édition du 01 Septembre 2026, établi par la société **FORBO SARLINO**, et comportant 49 pages, a été examiné par BUREAU ALPES CONTROLES dans le cadre de l'Enquête de Technique Nouvelle référencée **A27T2608 indice 0**.

Dans le cadre de cette évaluation, BUREAU ALPES CONTROLES a émis un rapport d'Enquête de Technique Nouvelle indiquant son Avis sur le procédé.

La signature de BUREAU ALPES CONTROLES indique l'examen du présent document qui ne peut être communiqué qu'avec l'intégralité du Rapport d'Enquête.

VALIDITÉ

DU 01 SEPTEMBRE 2026

AU 31 AOUT 2029

**FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural
version et édition XXXXX**

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

Sommaire

Table des matières

1.	Définition.....	4
1.1	Version système douche classique.....	4
1.2	Version système douche confort.....	6
2.	Destination.....	7
3.	Domaine d'emploi.....	8
3.1	Travaux neufs et rénovation.....	8
3.2	Mise en œuvre en France métropolitaine.....	8
3.3	Référentiels.....	8
4.	Matériaux.....	9
4.1	Caractéristiques du revêtement de sol Surestep.....	9
4.2	Caractéristiques du revêtement de mur.....	10
4.3	Spécifications du SPEC associé.....	11
4.4	Profilé PVC : ARRÊT DE PLINTHE JONCTION CERAMIQUE/PVC.....	11
4.5	Mastic d'étanchéité.....	12
4.6	Colle contact.....	12
4.7	Sous-couche acoustique (version confort optionnelle).....	13
4.8	Siphons.....	13
4.9	Cordons de soudure.....	13
4.10	Produits de collage.....	13
4.11	Colle de contact en dispersion polymère de haute qualité Réf. 650 Eurostar Fastcol ForboAccessoires et autres matériaux associés.....	14
4.12	Outils spécifiques.....	14
5.	Fabrications, étiquetage, contrôles et stockage.....	14
5.1	Revêtement de sol.....	14
5.2	Fabrication et contrôle du revêtement de mur.....	15
5.3	Sous-couche acoustique.....	15
5.4	Profilé PVC : ARRÊT DE PLINTHE JONCTION CERAMIQUE/PVC.....	15
6.	Supports visés.....	16
6.1	Supports en sol.....	16
6.11	Supports neufs à base de liants hydrauliques.....	16
6.12	Autres supports neufs.....	16
6.13	Supports anciens en rénovation.....	16
6.2	Supports en mural.....	16
6.21	Revêtement mural envisagé sur toute la hauteur sous plafond.....	16
6.22	Plenum.....	16
6.221	Plenum sans revêtement.....	17
7.	Conception des locaux - Finitions.....	17
	Figure 2 - Etanchéité des fixations murales (main courante).....	19
8.	Mise en œuvre du revêtement de sol.....	19
8.1	Exigences relatives à l'entreprise.....	19
8.2	Travaux préliminaires : Préparation des supports en sol.....	19
8.3	Stockage et conditions de pose.....	20
8.4	Pose du siphon (cf. Figure 30 en annexe).....	20
8.5	Pose du revêtement de sol (version classique sans sous-couche).....	20
8.51	Passage de tuyauterie.....	20
8.52	Préparation des angles sol/mur.....	20
8.53	Calepinage, préparation des lés et collage du revêtement de sol.....	21

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

8.54	Traitement du raccordement du revêtement au siphon	24
8.55	Traitement des rives.....	27
8.56	Traitement des huisseries.....	31
8.57	Liaison entre la salle d'eau et le local connexe	31
8.6	Version SARLIBAIN Confort (avec sous-couche) – Mise en œuvre du revêtement de sol.....	32
8.61	Mise en œuvre de la sous-couche acoustique	32
8.62	Mise en place du profil d'angle.....	32
8.63	Mise en place du revêtement de sol.....	32
8.64	Traitement du raccordement du revêtement au siphon	33
9.	Mise en œuvre du revêtement mural.....	33
9.1	Supports	33
9.2	Stockage et conditions de pose	34
9.3	Pose du profilé de jonction.....	34
9.4	Mise en œuvre du SPEC	34
9.5	Pose du revêtement mural.....	34
10.	Mise en service.....	35
11.	Entretien, utilisation et réparation.....	36
12.	Assistance technique	36
13.	Références	37
14.	Résultats expérimentaux Réaction au feu	37
	Annexe 1 au CCT	38
	Annexe 2 au CCT	39
	Annexe 3 au CCT	41
	Annexe 4 au CCT	42
	Annexe 5 au CCT.....	43
	Annexe 6 au CCT.....	47

1. Définition

1.1 Version système douche classique

Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural.

Le principe du système décrit dans le présent Cahier des Clauses Techniques, en ce qui concerne les produits fournis par Forbo, est de réaliser une remontée en plinthe sur forme d'appui pour angle avec notre revêtement de sol SURESTEP et d'utiliser un profilé « arrêts de carrelage » de chez FORBO (avec application d'un mastic polyuréthane sur et sous la bavette afin d'assurer l'étanchéité) pour effectuer la liaison remontée sol PVC / Carrelage mural.

Le produit Surestep de Forbo bénéficiera d'une garantie de 10 ans qui est attribuée aux revêtements de sol PVC selon nos conditions générales de garantie produits.

Les indications concernant la mise en œuvre de la céramique sont basées sur le respect des règles de l'art existantes et la garantie apportée à cette partie de l'ouvrage n'est pas sous la responsabilité de Forbo.

Le système proposé est un concept de pièces d'eau telles que décrites à l'article 1.2 associant revêtement de sol PVC hétérogène sur sous couche compacte complexée, en lés de largeur 2,00 m soudé à chaud et revêtement céramique au mur, disposés sur la totalité des surfaces du local (sols et murs) et incluant :

- l'utilisation d'accessoires d'évacuation (siphons de sol) ;
- l'utilisation d'accessoires de mise en œuvre (formes d'appui pour angle, profilés de jonction céramique / PVC et seuils d'étanchéité) ;
- la réalisation de pentes.

Afin que le système puisse être considéré comme tel, il devra démontrer :

- que le sol du local est recouvert entièrement et uniformément du même revêtement de sol ;
- que le support soit réalisé sans discontinuité de parement (pans de surface finie plans) ;
- que les remontées en plinthes du revêtement de sol PVC et la jonction à la céramique murale soient réalisés sur l'entière périphérie du local ;
- que les murs du local sont recouverts sur les parois concernées définies ci-après, entièrement et uniformément du même revêtement sur toute la hauteur utile.

Dans le cas d'une douche ouverte (espace zone douche tout ou partie non cloisonnée), sur les parois dont une partie est dans la zone des 1.80m à partir du siphon ou de la fixation du flexible ou de la pomme de douche, ces parois sont à protéger sur la totalité de leur surface. Le système douche ne peut s'arrêter au milieu d'une paroi. Les parois dont aucune partie ne se situe dans la zone des 1.80m peuvent être traitée avec un autre revêtement tel que la peinture sans exigence particulière de traitement du rapport entre les deux revêtements (carrelage et peinture)

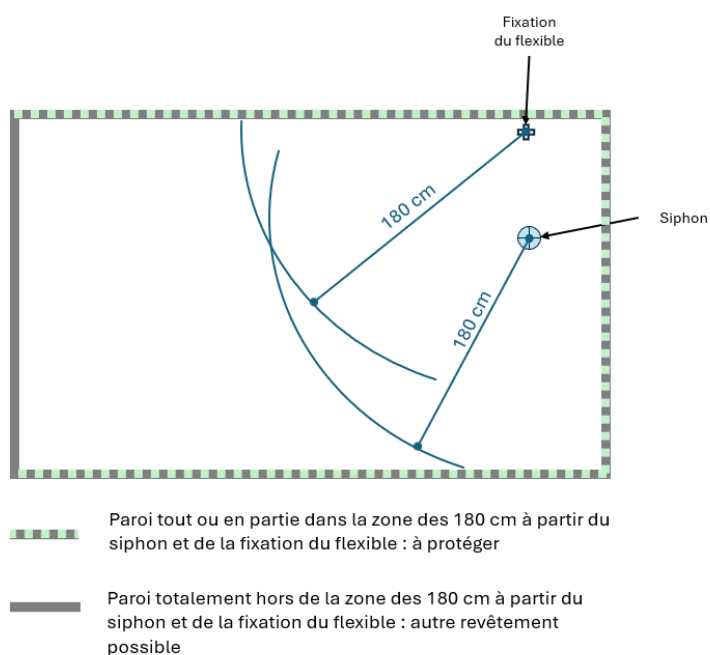


Figure 1- Exemple de traitement des parois en fonction de l'exposition à l'eau pour une douche ouverte

En cas de douche cloisonnée, le revêtement céramique peut être mis en œuvre uniquement dans la zone de douche, sur les parois à l'aplomb de l'espace douche. Au-delà de la zone espace de douche, un autre revêtement peut être envisagé (tel que la peinture par exemple) sans exigence particulière de traitement du raccord entre les deux revêtements (carrelage et peinture).

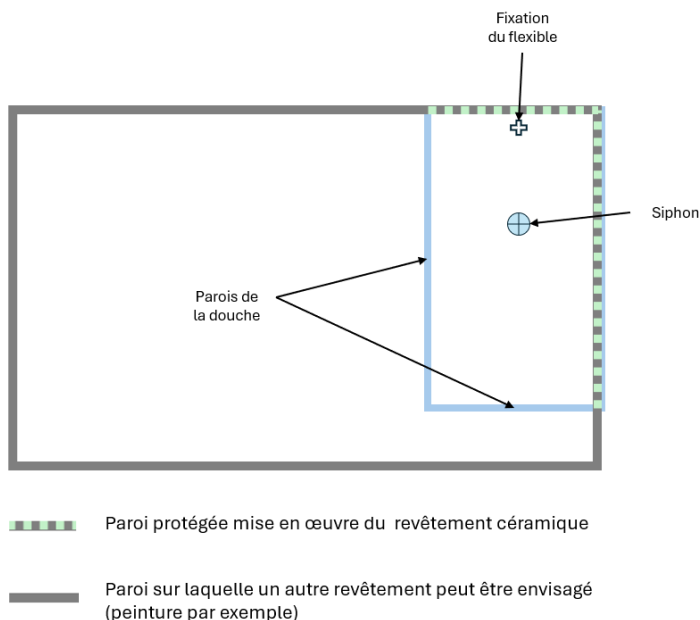


Figure 2-Exemple de traitement des parois pour une douche cloisonnée

Sur les parois concernées, le revêtement mural céramique est mis en œuvre sur toute la hauteur.

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.
Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

Ce procédé est une combinaison :

- pour la partie sol et remontée en plinthe : du procédé SARLIBAIN faisant l'objet de l'avis technique n°12/12-1612_V5 pour un recouvrement complet sol et murs des pièces humides en revêtement PVC,
- pour la partie mur : de revêtements céramiques muraux et analogues, mis en œuvre selon NF DTU 52.2 de Juin 2022 et Cahiers CSTB 3528_V4 octobre 2023 et 3756_V3 de juillet 2021.

Dans le procédé proposé, les revêtements céramiques ou analogues sont mis en œuvre, en lieu et place des revêtements PVC muraux.

Le revêtement de sol Surestep est défini selon le tableau ci-dessous :

Caractéristiques	Normes	Surestep
Épaisseurs :		
- totale moyenne (mm)	NF EN ISO 24346	2
- couche compacte de surface transparente (mm)	NF EN ISO 24340	0,70
- couche compacte imprimée avec double armature de verre y compris couche d'envers (mm)	NF EN ISO 24340	1,30
Masse surfacique totale (g/m ²)	NF EN ISO 23997	2 900 (-10 / +13 %)

1.2 Version système douche confort

La version précédente peut être complétée par l'utilisation d'une sous-couche SARLIBASE ACOUSTIQUE de FORBO permettant d'améliorer les performances acoustiques de la version classique à un affaiblissement acoustique au bruit de choc de $\Delta L_w = 18$ dB.

La sous-couche Sarlibase Acoustique est définie selon le tableau ci-dessous :

Caractéristiques	Normes	Sarlibase Acoustique
Épaisseur	NF EN ISO 24346	2 mm
Masse surfacique totale (g/m ²)	NF EN ISO 23997	1 230 (-10 / +13 %)

2. Destination

Le système est destiné aux locaux neufs et en rénovation relevant des classements suivants.

Le domaine d'emploi est défini dans le CPT Systèmes Douches Plastiques (*e-cahier du CSTB n°3781 et avenant*) au § 2.3 et détaillé dans les tableaux ci-dessous.

- en fonction du classement UPEC des locaux au plus U4 P3 E3 C2 – Cahier du CSTB 3782_V2 de juin 2018 et plus particulièrement pour les locaux suivants :

Tableau 1 – Locaux visés (sans joint de dilatation)

Type de local	Classement UPEC
Douches individuelles privatives dans bâtiments d'habitation et bâtiments hors hospitaliers ou assimilés	U2s P2 E2(*) C1
Douches individuelles en bâtiments hospitaliers, MAPAD et EHPAD	U3 P3 E3 C2
Salle de bain individuelle avec baignoire des MAPAD et EHPAD	U4 P3 E3 C2
(*) La présence d'un siphon de sol conduit au surclassement de E2 à E3 du local	

- en fonction de l'exposition à l'humidité des parois selon Cahier du CSTB 3567_V2 de novembre 2021, entériné par le Groupe Spécialisé n° 9 « Cloisons et contre-murs en plâtre » :

Tableau 2 – Classement maximal du local en rapport avec le support visé

Type de support	Classement maximal en fonction de l'exposition à l'humidité des parois
Sur support à base de liant hydraulique (Cf. tableau en annexe 1 du CPT Systèmes Douches Plastiques (<i>e-cahier du CSTB n°3781</i>)) ⁽¹⁾	EB+ privatifs
Sur dallage avec ou sans dalle ou chape rapportée ⁽¹⁾ Sur plancher en béton porté sur vide sanitaire ⁽¹⁾	EB+ privatifs
⁽¹⁾ A l'exclusion des chapes et dalles désolidarisées sur isolant.	

Note : Les locaux visés ci-dessus et en particulier les douches (salles d'eau au sens du classement UPEC des locaux) sont traités sur toute la surface du sol ainsi que sur la totalité de la surface murale (sauf cas décrit au §1.1 pour le mural pour les zones au-delà des 1,80m par rapport au siphon ou à la fixation du flexible de douche) et sur toute sa hauteur.

La pose sur planchers chauffants est exclue.

A ce jour, le revêtement SURESTEP fait l'objet de la certification QB UPEC pour un usage collé (classement U4 P3 E2/3 C2) et d'une évaluation dans le cadre de l'Avis Technique pour le système Sarlibain. Les références certifiées concernées pour une utilisation dans le cadre de ce CCT sont limitées à SURESTEP : Colour, Mineral, Original, Stone, Texture, Balance, Laguna, Wood et Star.

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

Le présent Cahier des Clauses Techniques précise, complète ou modifie les prescriptions des différents référentiels cités ci-après en fonction des caractéristiques du procédé et de ses composants.

A défaut de précisions, les dispositions prévues par les Règles de l'Art s'appliquent.

3. Domaine d'emploi

3.1 Travaux neufs et rénovation

Procédé de revêtements de sol en PVC associé à un revêtement céramique mural, ainsi qu'à différents accessoires (siphon de sol, profilé de jonction sol PVC / mur céramique) :

- traitement des joints du revêtement de sol par soudure à chaud,
- réalisation d'une remontée en plinthe
- étanchéité en rives et des pénétrations
- siphon de sol
- profilé de jonction sol/mur entre revêtement sol PVC et revêtement céramique mural, pour en assurer l'étanchéité
- mastic PUR

3.2 Mise en œuvre en France métropolitaine.

3.3 Référentiels

NF EN 14041 : caractéristiques essentielles des revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés;

NF EN ISO 10582 : Revêtements de sol Résilients - Revêtements de sol hétérogènes en poly(chlorure de vinyle) – Spécifications;

NF EN 13845 : Revêtements de sol Résilients - Revêtements de sol hétérogènes en poly(chlorure de vinyle) à résistance accrue au glissement– Spécifications;

NF DTU 52.2 « Travaux de bâtiment - Pose collée de revêtements céramiques et assimilés, Pierres naturelles » ;

NF DTU 53.12 (P 62-207) : Travaux de bâtiment - Préparation du support et revêtements de sol souples ;

Cahier CSTB n°3567_V2 de novembre 2021 : Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois et nomenclature des supports pour revêtements muraux intérieurs ;

Cahier CSTB n°3528_V4 de octobre 2023 : Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution CPT Murs intérieurs – Rénovation ;

Cahier CSTB n°3756_V3 de juillet 2021: Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution CPT SPEC Résine ;

Cahier CSTB n°3782_V2, juin 2018 : Notice sur le classement UPEC et Classement UPEC des locaux ;

Cahier CSTB n°3781, mai 2017 : CPT d'exécution Système de revêtement pour sol et mur de douche à base de PVC

Avenant au Cahier CSTB n°3781, octobre 2025 : CPT d'exécution Système de revêtement pour sol et mur de douche à base de PVC

4. Matériaux

Nota : l'ensemble des matériaux définis ci-après relève pour la définition de ses spécifications de sa documentation technique en vigueur à la date du présent Cahier des Charges.

4.1 Caractéristiques du revêtement de sol Surestep

La Déclaration des Performances est disponible et atteste du marquage CE.

Revêtement de sol en PVC hétérogène compact avec armature, manufacturé en lés de 2 m satisfaisant aux exigences de la norme de spécifications NF EN ISO 10582 et de la norme de spécifications NF EN 13845.

Ce revêtement est fabriqué par enduction et est composé de :

- une couche de surface transparente PVC (revêtue en usine d'une couche de finition PU) avec inclusion de particules antidérapantes (quartz, verre, carbure de silicium...);
- une couche compacte PVC imprimée avec armature de verre, y compris couche d'envers, ;

Tableau 3 – Caractéristiques techniques du revêtement de sol Surestep

Caractéristiques	Méthodes d'essai	SURESTEP
Spécifications (norme produit)	NF EN ISO 10582 NF EN 13845	Conforme Conforme
Classement UPEC	Règlement QB 30	U4 P3 E2/3 C2
n° Certificat QB UPEC	Règlement QB 30	311-019.1 ⁽⁴⁾ 311-024.1 ⁽⁵⁾
Longueur des rouleaux	NF EN ISO 24341	20-27 ml
Largeur des rouleaux	NF EN ISO 24341	2,00 m
Epaisseur totale	NF EN ISO 24346	2,00 mm
Epaisseur couche d'usure	NF EN ISO 24340	0,70 mm
Résistance à l'abrasion	NF EN 660-2	Groupe T
Masse surfacique totale	NF EN ISO 23997	2,900 kg/m ²
Poinçonnement rémanent	NF EN ISO 24343-1	≤ 0,10 mm
Solidité des couleurs à la lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 6
Classement de réaction au feu	NF EN 13501-1	B _{fl} -s1 ⁽²⁾
Glissance	NF EN 13845	≥ 12°
Résistance aux produits chimiques	NF EN ISO 26987	Oui ⁽³⁾
⁽²⁾ Valable sur support bois et incombustible en pose collée. C _{fl} -s1 sur support bois et incombustible en combinaison avec la sous-couche Sarlibase Acoustique de Forbo. ⁽³⁾ De façon générale, bonne résistance aux acides dilués, bases diluées, détergents et produits domestiques à l'exception des solvants du PVC. Pour plus de détails, se rapprocher du fabricant. ⁽⁴⁾ SURESTEP Mineral, Texture, Wood et Stone. ⁽⁵⁾ SURESTEP Original, Star, Colour, Laguna, et Balance.		

4.2 Caractéristiques du revêtement de mur

Revêtement céramique mural satisfaisant à l'emploi prévu. **Respecter les exigences de la norme NF DTU 52.2.**

Revêtement mis en place à l'aide d'un mortier certifié QB selon référentiel QB 11 et décrit dans le certificat du SPEC.

4.3 Spécifications du SPEC associé

Système de Protection à l'Eau sous Carrelage (SPEC) satisfaisant à l'emploi prévu, certifié QB selon référentiel QB 11-Dossier Technique 5, composé de résine synthétique prête à l'emploi (en dispersion aqueuse). **Respecter les exigences du CPT SPEC Résine (cahier 3756_V3 de juillet 2021) et des Avis Techniques en vigueur**

Primaire adapté sur support mural selon indications du certificat du SPEC.

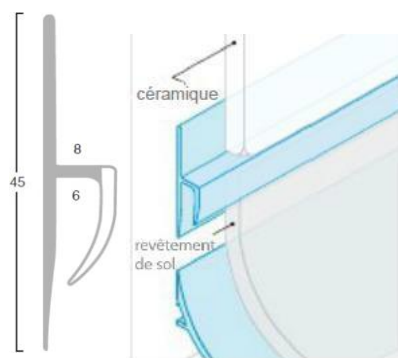
Nota : le primaire éventuel ne doit pas être appliqué sur le profilé PVC.

Dosage minimum (ou plus selon certificat du SPEC) : 2 couches de 400 g/m² humides ; soit 800 g/m² au total

Type BOSTIK E 100 XP ou MAPEI MAPEGUM WPS SPEC ou équivalent ayant fait l'objet d'essais d'aptitude.

4.4 Profilé PVC : ARRÊT DE PLINTHE JONCTION CERAMIQUE/PVC

Accessoire 100% PVC rigide distribué par FORBO FLOORING SYSTEMS.



Références : 3137 noir / 3138 gris / 3139 blanc / 3140 marron.

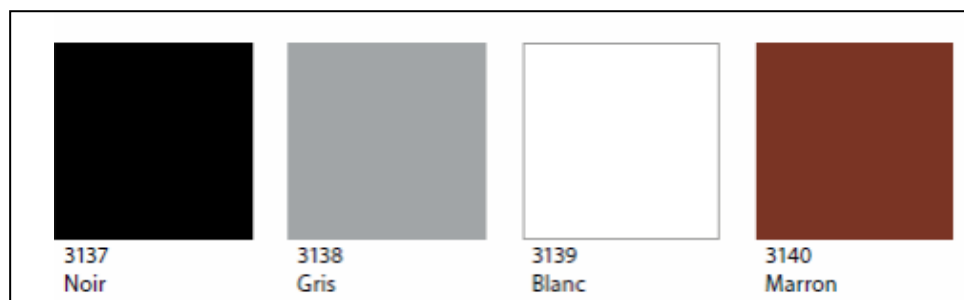


Tableau 4 – Caractéristiques techniques de l'ARRÊT DE PLINTHE JONCTION CERAMIQUE/PVC

Hauteur	45 mm
Epaisseur max de la céramique murale	8 mm
Epaisseur max du revêtement de sol PVC	6 mm
Longueur	2,5 m
Conditionnement en carton	50 longueurs soit 125 m

4.5 Mastic d'étanchéité

- Mastic prépolymère de type polyuréthane réagissant à l'humidité de l'air, très bonne adhérence sur de nombreux supports dont le PVC et la céramique. Durcissement sans retrait. Excellente tenue en vieillissement et à la corrosion.

A titre indicatif, les caractéristiques techniques attendues du mastic sont les suivantes :

Densité : Env 1,26 g/cm³

Dureté : DIN 53 505 : 30-40

Application : A l'aide d'un pistolet adapté joint de diamètre > 5 mm (une canule d'angle orientable de 0 à 90° facilite l'application de mastic sous la bavette recouvrant le sol PVC)



Figure 1 – canule d'angle orientable

Vitesse de polymérisation : Environ 3 mm par 24 heures (valeurs établies en laboratoire qui doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'applications (absorption du support, température, hygrométrie...).

Prise définitive : 24 à 48 heures

- Mastic polyuréthane Réf. PU 790 de Bostik ou MAPEFLEX PU FT de Mapei .

4.6 Colle contact

- Colle de contact en dispersion polymère de haute qualité Réf. 650 Eurostar Fastcol distribuée par FORBO FLOORING SYSTEMS.
- Bandes sèches 840 EUROTAPPE DOUBLETACK 50/90 distribuées par FORBO FLOORING SYSTEMS.
- Bandes sèches de type Bostik Roll 25/50/85 de Bostik.
- Bande adhésive double face armée de type MAPECONTACT PLUS de Mapei .

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

4.7 Sous-couche acoustique (version confort optionnelle)

SARLIBASE ACOUSTIQUE : sous-couche mousse vinylique armaturée, présentée en lés (Réf. TEAC, longueur 35 ml).



Tableau 5 - Caractéristiques techniques de la sous couche SARLIBASE ACOUSTIQUE

Caractéristiques	Méthodes d'essai	Valeurs
Épaisseur	NF EN ISO 24346	2 mm
Largeur des rouleaux	NF EN ISO 24341	2 m
Masse surfacique totale	NF EN ISO 23997	1,230 kg/m ²
Efficacité au bruit de choc (SARLIBASE ACOUSTIQUE + SURESTEP)	NF EN ISO 140-8 NF EN ISO 717-2	$\Delta L_w = 18$ dB
Poinçonnement rémanent (150 min)	NF EN ISO 24343-1	$\leq 0,10$ mm
Module de traction (allongement de 1 %)	Règlement NF 189 Méthode M1	≥ 70 N/50 mm
Module de traction (allongement de 2 %)		≥ 70 N/50 mm

4.8 Siphons

Les siphons associés au procédé devront être conformes à la norme NF EN 1253.

Siphon surbaissé diamètre 50 mm sortie horizontale (Réf. 6321 Freja).

Siphon spécial rénovation diamètre 50 mm sortie verticale (Réf. 6330 Brage).

Siphon surbaissé diamètre 50 mm sortie verticale (Réf. 6347 Duschbrunn).

Siphon acier inox naturel (Réf. 6348 ou 6348V avec grille inviolable).

Siphons modèles Classic de chez KESSEL.

Siphon modèle SITAR de chez Nicoll

4.9 Cordons de soudure

Cordons de soudure PVC Forbo Réf. « référence du revêtement de sol Forbo ».

4.10 Produits de collage

Colle acrylique en dispersion aqueuse sans solvant Réf. 522 eurosafe tack Forbo.

Colle acrylique en dispersion aqueuse sans solvant et à très faible émission de COV Réf. 622 eurostar tack Forbo.

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

4.11 Colle de contact en dispersion polymère de haute qualité Réf. 650 Eurostar Fastcol ForboAccessoires et autres matériaux associés

Forme d'appui pour angle réf. 3109 noir / 3209 noir ;

Profilé de seuil d'étanchéité visible 120mm/70mm coloré à soufflet réf. 31944 à 31949 (3194x Forbo) ;

Profilé de seuil d'étanchéité visible 120mm/40mm coloré réf. 31084 à 31089 (3108x Forbo) ;

Profilé de seuil d'étanchéité visible 120mm/70mm coloré réf. 31144 à 31149 (3114x Forbo) ;

Manchons de différentes tailles Stosett (Tarkett) ;

Cheville chimique pour fixation des WC au sol : FISCHER FIS EM ;

Résine sans retrait pour socle de WC posé au sol :

- Sikafloor® – 150 Plus + Sika Quartz 0,1/0,3 mm (petit conditionnement) ;
- Sikafloor®-264 Plus (possibilité de fourniture teintée).

4.12 Outillage spécifique

Voir Annexe 6

Règle longue plate Réf.223 Forbo

Règle courte plate Réf.261 Forbo

Couteau avec 5 lames Réf.

202/203Forbo

Cale à maroufler en liège Réf. 205Forbo

Buse rapide PVC Réf. 119 Forbo

Couteau à araser Mozart Réf. 190 Forbo

Petite chanfreineuse sol & mur Réf. 167 Forbo

Buse rapide triangulaire Réf. 207 Forbo

Couteau pour siphon Réf. 200 Forbo

Fer à souder Hot Jet S Réf. 218 Forbo

Coupe joint et bande Réf. 103 Forbo

Couteau quart de lune Réf.117 Forbo

Guide d'arasement Réf.118 Forbo

Cylindre maroufleur Réf. 212 Forbo

Gouge à rainurer Réf. 115 Forbo

Gouge pour arasements délicats Réf. 120 Forbo

Gouge à araser « langue de vipère » Réf. 214 Forbo

5. Fabrications, étiquetage, contrôles et stockage

5.1 Revêtement de sol

Le revêtement de sol SURESTEP est fabriqué à l'usine de la Société FORBO Novilon BV à Coevorden (NL) certifiée ISO 9001 et fabricant des produits certifiés QB UPEC.

Des contrôles ont lieu sur les matières premières, sur les conditions de fabrication et sur les produits finis.

Éléments

Rouleaux de 2 m de largeur et 20-27 m de longueur.

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

Identification

Les emballages comportent le nom et le type ; ceci vaut, de la part du fabricant, engagement de conformité à la description et aux caractéristiques ci-dessus. Le poids, les dimensions, les numéros de fabrication et numéros de lot figurent aussi sur les emballages.

5.2 Fabrication et contrôle du revêtement de mur

L'usine fabriquant la céramique murale sera certifiée ISO 9001. L'usine considérée procèdera aux contrôles de matières premières, aux contrôles du procédé de fabrication et des appareils de mesures, aux contrôles du produit fini.

5.3 Sous-couche acoustique

La sous-couche SARLIBASE ACOUSTIQUE est fabriquée à l'usine FORBO SARLINO SAS à Reims, certifiée ISO 9001 et fabriquant des produits certifiés QB UPEC (.A+).

Des contrôles ont lieu sur les matières premières, sur les conditions de fabrication et sur les produits finis.

Éléments

Rouleaux de 2 m de largeur et 35 m de longueur.

Identification

Les emballages comportent le nom et le type ; ceci vaut, de la part du fabricant, engagement de conformité à la description et aux caractéristiques ci-dessus. Le poids, les dimensions, les numéros de fabrication et numéros de lot figurent aussi sur les emballages.

5.4 Profilé PVC : ARRÊT DE PLINTHE JONCTION CERAMIQUE/PVC

Le profilé PVC : ARRÊT DE PLINTHE JONCTION CERAMIQUE/PVC est fabriqué pour le compte de FORBO SARLINO SAS dans une usine certifiée ISO 9001.

Des contrôles ont lieu sur les matières premières, sur les conditions de fabrication et sur les produits finis.

Éléments

Profilés de 2,5 m de longueurs et de 45 mm de hauteur.

Identification

Les emballages comportent le nom et le type ; ceci vaut, de la part du fabricant, engagement de conformité à la description et aux caractéristiques ci-dessus. Le poids, les dimensions et les numéros de fabrication figurent aussi sur les emballages.

6. Supports visés

6.1 Supports en sol

L'emplacement des siphons et la localisation des pentes nécessaires sont arrêtés avant l'exécution des travaux, par exemple lors de l'élaboration du plan de synthèse.

6.1.1 Supports neufs à base de liants hydrauliques

La nomenclature et les exigences relatives aux supports admis ainsi que leur préparation sont définis à l'article 6.1 et 9.1 de la norme NF DTU 53.12 P1-1-1 et au § 6.1.1 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781 et son avenant), à l'exclusion des chapes et dalles sur sous couche isolante, des planchers chauffants et des escaliers, complété comme suit :

- Pour la mise en œuvre de chaque siphon, une réservation de 15 cm minimum en hauteur est nécessaire.

Un exemple de fiche de contrôle de réception des supports à base de liants hydrauliques en sol est donné en annexe 8 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781) repris en annexe 5 du présent CCT.

6.1.2 Autres supports neufs

Chape fluide à base de ciment bénéficiant d'un Avis Technique en cours de validité pour le domaine d'emploi visé, selon la norme NF DTU 53.12 .

Les chapes à base de sulfate de calcium sont exclues.

6.1.3 Supports anciens en rénovation

La nomenclature et les exigences relatives aux supports admis ainsi que leur préparation sont définis à l'article 7.2 et au tableau 6 de la norme NF DTU 53.12 P1-1-1 et au § 6.1.3 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781 et avenant) à l'exclusion des supports à base de bois et chapes à base de sulfate de calcium.

6.2 Supports en mural

6.2.1 Revêtement mural envisagé sur toute la hauteur sous plafond

Les ouvrages de revêtements de mur sont réalisés sur supports neufs ou remis à neuf uniquement ;

Cf. tableaux 8 (supports admissibles pour revêtements muraux en fonction de l'exposition à l'eau des parois) et 9 (nomenclature des supports muraux) en fin de Dossier Technique.

En locaux EB+ privatifs, toutes les zones sont considérées à l'identique. Dans tous les locaux, un traitement systématique au moyen d'un SPEC, selon le traitement prévu, est à réaliser sur la totalité des surfaces de la salle de bain à l'exception du pied de cloison qui est traité par la remontée en plinthe du revêtement de sol PVC.

Respecter les exigences de la norme NF DTU 52.2, du CPT SPEC Résine (cahier 3756_V3 de juillet 2021) et des Avis Techniques en vigueur.

Un exemple de fiche de contrôle de réception des supports muraux est donné en annexe 10 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781) repris en annexe 5 du présent CCT.

6.2.2 Plenum

Se référer au §7.4.4.2 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781).

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

6.221 Plenum sans revêtement

Deux cas de figure :

- remontée du revêtement de quelques centimètres au-dessus du plafond et joints (mastic PU, joint de section > 8 mm) entre le revêtement et la cornière support du faux plafond;
- arrêt sous le plafond et joints (mastic PU, joint de section > 8 mm) entre le revêtement et la cornière support du faux plafond.

Les supports S12 et S13 sont admis dans la mesure où le revêtement sur l'autre face n'est pas sensible à l'eau.

Les supports S7 sont admis en local EB+ privatif et collectif uniquement.

Les autres supports sont admis dans les mêmes conditions que celles spécifiées dans les tableaux des supports admissibles de l'article 6.21.

Respecter les exigences de la norme NF DTU 52.2, du CPT SPEC Résine (cahier 3756_V3 de juillet 2021) et des Avis Techniques en vigueur.

6.222 Plenum avec revêtement

Se référer au cas des revêtements muraux sur toute hauteur, traité à l'article 6.21.

Respecter les exigences de la norme NF DTU 52.2, du CPT SPEC Résine (cahier 3756_V3 de juillet 2021) et des Avis Techniques en vigueur.

7. Conception des locaux - Finitions

Le système suppose de prévoir, dès la conception du bâtiment ou des locaux, les dispositions générales du *Guide du CSTB « Mise en œuvre d'une douche accessible « zéro ressaut » dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs »* ainsi que les dispositions spécifiques suivantes :

- Siphon :
 - Distance minimale entre le mur (ou la cloison) et l'axe du siphon = 0,30 m afin d'assurer un bon collage ;
 - Si possible situé au plus à 1 m de la descente d'évacuation pour assurer une facilité de maintenance ;
 - Distance minimale entre huisserie de porte et siphon = 1,20 m ;
 - Distance minimale entre huisserie de porte et fixation de flexible de douche = 1,20m ;
 - Sur support hydraulique, une réservation sera faite par le gros œuvre et le siphon sera installé partiellement afin d'être ensuite mis en place par le plombier à l'aide d'un produit de scellement adapté ;
 - Le choix et la mise en œuvre du siphon doivent impérativement tenir compte de la spécificité du support.
- Support :
 - Pente :
 - 1 % minimum en direction des évacuations dans la zone exposée à l'eau (sur une distance de 1,80 m minimum autour du siphon et du point de fixation du flexible de douche si les projections d'eau ne sont pas contenues), l'idéal restant cependant une pente sur l'ensemble de la surface ; réalisé par le gros œuvre en neuf ; sur support hydraulique, la reprise des pentes pourra être assurée par l'entreprise de pose du système à l'aide d'un produit de dressage adapté ;
 - les plans d'implantation du dispositif d'évacuation seront fournis aux entreprises ;

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

- Joints :
 - les joints de dilatation traversant le local sont exclus.
 - Passage de tuyauterie :
 - Au sol :
 - En neuf, aucune perforation au niveau du revêtement de sol n'est admise pour le passage de tuyauteries ou d'évacuations. Seules les solutions listées au 8.51 sont visées.
 - En rénovation, seules les solutions listées au 8.51 sont visées.
 - Au mur :
 - les tuyauteries d'arrivée ou d'évacuation doivent être sorties de 5 cm au maximum ;
 - l'espace entre les tuyauteries et le mur doit être de 5 cm minimum afin de faciliter la mise en œuvre du revêtement mural ;
 - de plus, la porte ne peut pas être située à moins de 1,20 m du point de fixation du pommeau de douche et du siphon.
 - Gaines techniques :
 - L'éloignement de la gaine technique par rapport à l'arrivée d'eau sera de 1,20 m minimum sauf disposition d'étanchéité ;
 - Les trappes de visite seront conçues à l'extérieur du local sinon elles seront situées :
 - au-delà de 1,20 m de la zone d'influence des pommes de douche ;
 - à moins de 1,20 m de la zone d'influence, avec système d'étanchéité à la conception.
 - Appareils et équipements sanitaires (cf. figures 2 et 3 ci-après) :
 - Fixation murale des appareils sanitaires en conformité à la norme NF D 12-208 « Appareils sanitaires – Bâti-supports » (appareils déposés lors de la mise en œuvre des revêtements, évacuations et alimentations d'eau en attente). Tout percement doit être limité et conçu avec une étanchéité adaptée (rondelle souple ou mastic PU avec joint de section > 8 mm) ; réaliser un cordon d'étanchéité (mastic PU avec joint de section > 8 mm) autour de chaque embase servant de support et d'appui aux appareils tel que décrit en figure 3 ; le serrage des fixations devrait être fait avec une clé dynamométrique permettant un serrage identique et raisonnable entre les points de fixations. L'intégrité du mastic devra être vérifiée annuellement afin de s'assurer du besoin de réparation ponctuelle.
 - Respecter les prescriptions du fabricant : la rigidité du bâti-support, de la cloison ou du parement ainsi que des fixations doit être suffisante pour éviter tout mouvement lors de l'utilisation de l'équipement ; dans le cas des cuvettes suspendues installées sur support plaque de plâtre, il faudra veiller à utiliser des plaques d'une épaisseur suffisante, voire doublées (respecter les spécifications des fabricants).
 - Évacuation horizontale ;
 - Fixation au sol envisagée, au choix :
 - Sur socle en béton adapté d'une hauteur de 5 cm minimum (avec remontée du revêtement en plinthe et recouvrement de la partie supérieure par une résine sans retrait (SIKAFLOOR®-264 Plus) en épaisseur de 1,5 mm minimum) et fixation par chevilles chimiques. Ceci implique l'utilisation d'une cuvette surbaissée ;
 - Ou directement sur le revêtement par l'utilisation de chevilles chimiques mais éloignées d'au moins 1,20 m du point de fixation de la douche et du siphon. (Cf. figure 31) ;
- En outre, un joint de calfatage sera exécuté à la jonction entre la cuvette et le revêtement PVC ou la résine, à l'aide d'un mastic approprié (cf. Tableau 6 Traitement des huisseries). L'intégrité du mastic devra être vérifiée annuellement afin de s'assurer du besoin de réparation ponctuelle.

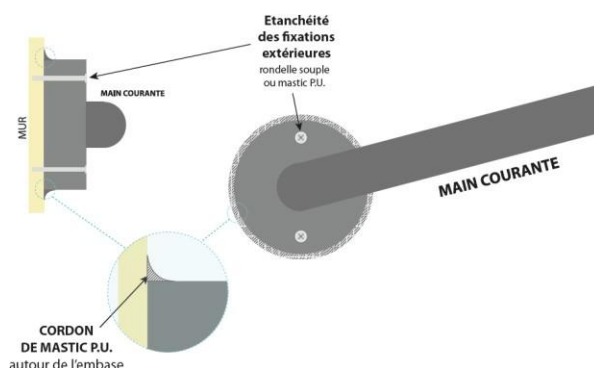


Figure 2 - Etanchéité des fixations murales (main courante)

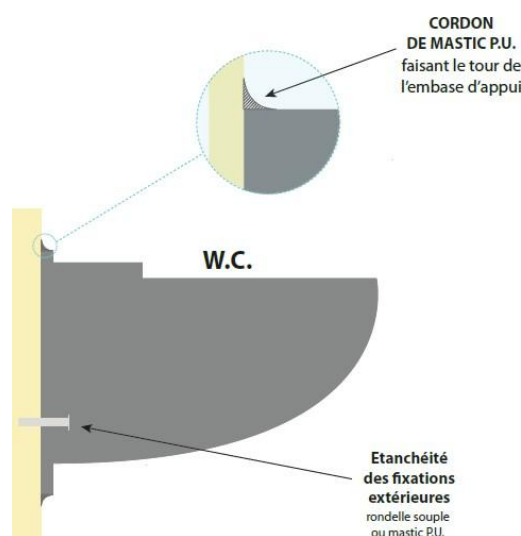


Figure 3 - Etanchéité des fixations murales (cuvette WC)

- Seuil d'étanchéité à envisager (cf. figures 25 à 28) :
 - lorsque la douche est peu éloignée de la porte (distance inférieure à 1,80 m) ;
 - lorsque le revêtement de sol de la pièce adjacente nécessite une protection particulière vis-à-vis de l'eau.
 - Une différence de niveau importante par rapport à la pièce adjacente, inférieure à 2 cm, pourra nécessiter des adaptations du type seuil à la Suisse.

8. Mise en œuvre du revêtement de sol

8.1 Exigences relatives à l'entreprise

Ces exigences sont définies au §7.1 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781).

8.2 Travaux préliminaires : Préparation des supports en sol

Les travaux comprennent au minimum la mise en œuvre d'un primaire et d'un enduit de sol conformément aux dispositions du §2.2 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781) précisés comme suit :

Se référer au § 7.2.1 du CPT Systèmes Douches Plastique (e-cahier n°3781) complété comme suit :

Les supports devront être conformes aux exigences de la norme NF DTU 53.12 de décembre 2020 (humidité, fissures, cohésion de surface, porosité, planéité).

Concernant la réalisation des pentes, les dispositions du §7.2.1.1 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781) sont appliquées.

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

L'emplacement des siphons et la localisation des pentes nécessaires sont arrêtés avant l'exécution des travaux, par exemple lors de l'élaboration du plan de synthèse.

8.3 Stockage et conditions de pose

Se référer au §7.4.1.1 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781).

Conformément à la norme NF DTU 53.12 de décembre 2020, les matériaux seront entreposés au moins 48 heures dans des locaux clos, aérés, à l'abri de l'humidité et à une température ambiante égale ou supérieure à +10 °C.

Les rouleaux seront stockés verticalement.

Les lés seront débités la veille de leur mise en œuvre et déroulés sur le sol pour la nuit dans le respect minima des conditions de stockage.

Les revêtements seront mis en œuvre à une température ambiante égale ou supérieure à +12°C et du support égale ou supérieure à +10°C et supérieure d'au moins 3°C à la température de point de rosée pour le support (correspondant au début de la condensation de l'humidité de l'air sur le support).

8.4 Pose du siphon (cf. Figure 30 en annexe)

Se référer au § 7.3. du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781) complété comme suit : le cas échéant, la platine est positionnée avant la mise en œuvre de l'enduit de sol.

8.5 Pose du revêtement de sol (version classique sans sous-couche)

Se référer au §7.4 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781) pour l'organisation générale du chantier.

Afin de ne pas avoir d'application de surprime d'assurance, l'entreprise de pose devra être titulaire de la qualification QUALIBAT 6224 (revêtements résilients système douche).

Les dispositions générales et particulières de la pose du revêtement sont reprises aux §7.42 et 7.43 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781) complétées ci-après.

8.51 Passage de tuyauterie

Aucune perforation au niveau du revêtement de sol n'est admise pour le passage de tuyauteries ou d'évacuations. Seules les solutions suivantes sont visées :

- Encastrement dans la cloison ;
- Passage en gaine technique ;
- Passage dans pièce adjacente ;
- Concentration dans un angle et massif coffré ;
- Descente du plafond.

La solution avec manchons peut être acceptée dans certains cas de rénovation pour :

- Les arrivées d'eau chaude, froide et eaux usées de lavabos ;
- Les tuyaux de chauffage ;
- Les sorties verticales des WC (hors de distance des projections d'eau de la douche).

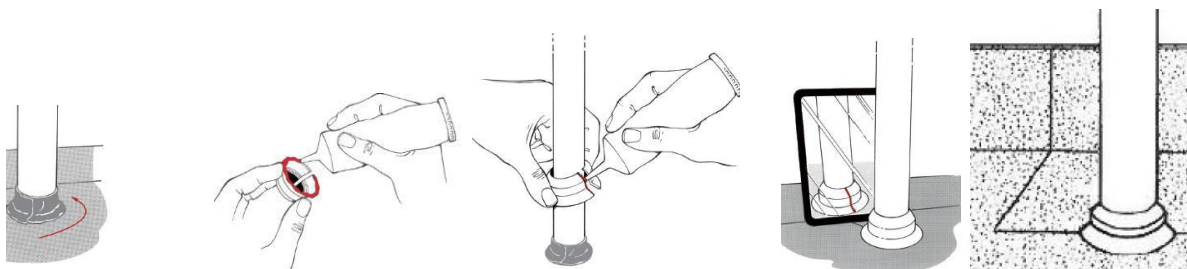


Figure 4 - Mise en œuvre du manchon

8.52 Préparation des angles sol/mur

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

Mise en place d'un profil d'angle (forme d'appui) en bas de plinthe selon illustration ci-dessous (voir *Tableau 6* de préconisation des colles).

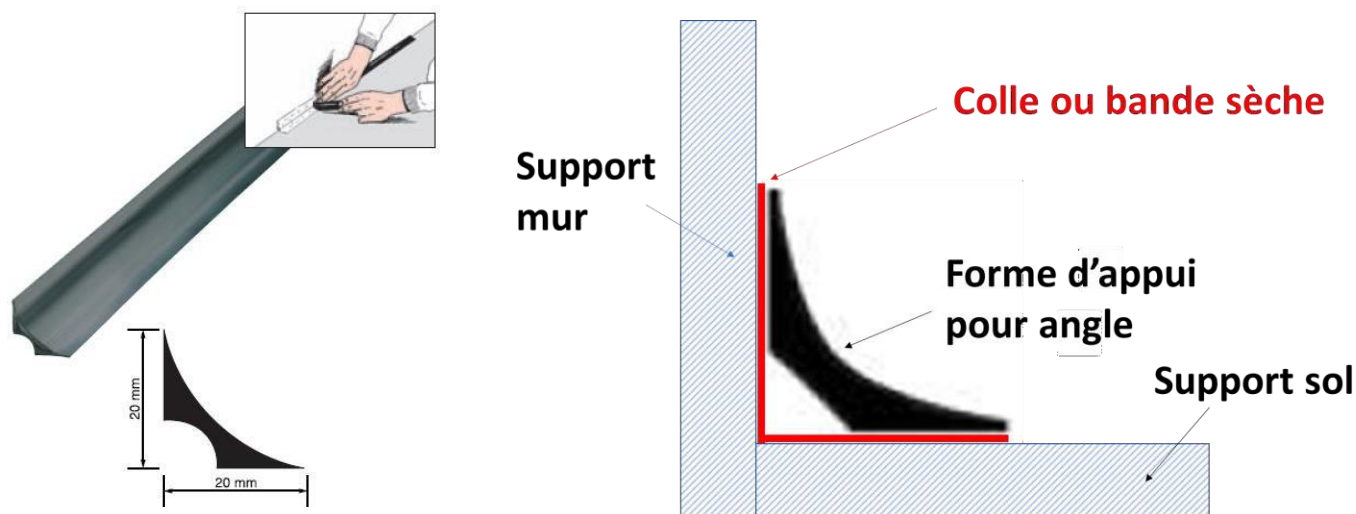


Figure 5 – Forme d'appui réf. 3109 noir

8.53 Calepinage, préparation des lés et collage du revêtement de sol

Respect des conditions habituelles de mise œuvre stipulées dans la norme NF DTU 53.12 de décembre 2020 pour l'application du revêtement au support avec remontées en plinthe (voir *tableau 6* de préconisation des colles) :

- Aucun joint horizontal de lés n'est toléré dans un rayon inférieur à 50 cm autour du siphon. Les joints seront réalisés sur une zone sans relief.
- Le marquage au dos du revêtement et du support permettra le repositionnement précis au cours des manipulations de revêtement (utiliser uniquement un crayon de mine – voir figure 6). Inverser les lés. Placer les lés selon les repères à joints serrés.

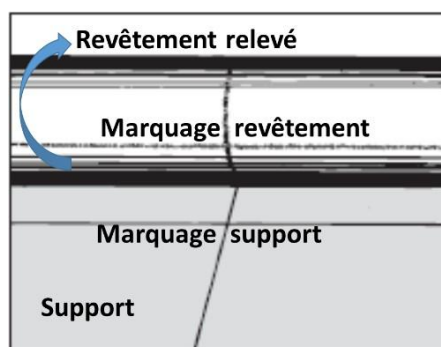


Figure 6 - Marquage pour repositionnement du sol

- Tracer à l'aide d'un traceur pour plinthe sur le support mural la ligne limite d'encollage de la remontée en plinthe (soit une hauteur de plinthe de 12 à 13 cm).
- Sur les supports poreux, poudreux ou poussiéreux, il est nécessaire d'appliquer un primaire adapté dans la zone d'encollage de la remontée en plinthe, compatible avec le produit de collage et selon les préconisations d'emploi et les consommations précisées par le fabricant, afin d'améliorer l'adhérence des accessoires et du revêtement de sol.
- Mise en place d'un profil de jonction sur la ligne tracée selon illustration ci-dessous (figures 7 et 8 - voir *tableau 6* de référencement des colles contact en dispersion polymère de haute qualité de type 650 Eurostar Fastcol de Forbo appliquées au rouleau fourni en double encollage (255 g/m² par face) ou bandes sèches ; sur toute la surface de contact). Dans le cas du collage avec mastic PU, un bourrelet continu de colle devra se former en partie haute du profilé lors de la pression sur celui-ci ; et devra être lissé façon « joint solin ». Positionner les coupes des profilés le plus loin possible du

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

siphon et en décalé par rapport aux joints du revêtement de sol. Les angles entrants et sortants sont réalisés par coupe d'onglet (figure 8). **Une finition des angles et des coupes avec un mastic PU (joint solin de diamètre 5 mm minimum ; après extrusion, serrer et lisser le cordon de mastic dans l'angle en conservant une épaisseur de film > 2 mm, le lissage est favorisé avec l'utilisation d'une solution savonneuse) permettra d'assurer l'étanchéité aux angles et aux coupes.**

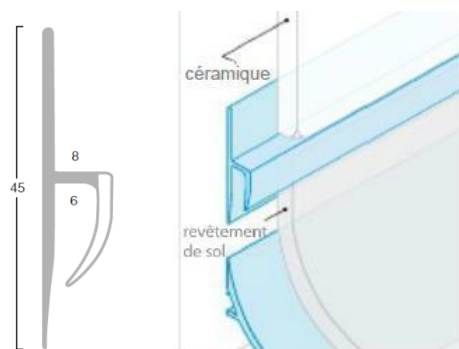


Figure 7a - Profilé de jonction Forbo et principe d'utilisation

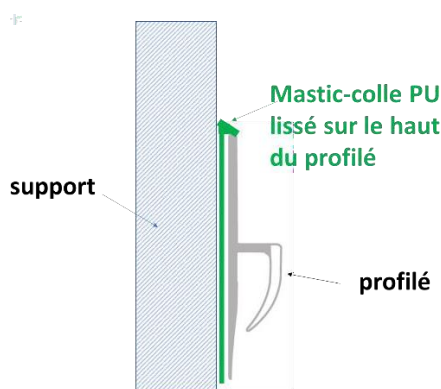


Figure 7b – Principe de collage du profilé de jonction avec mastic PU

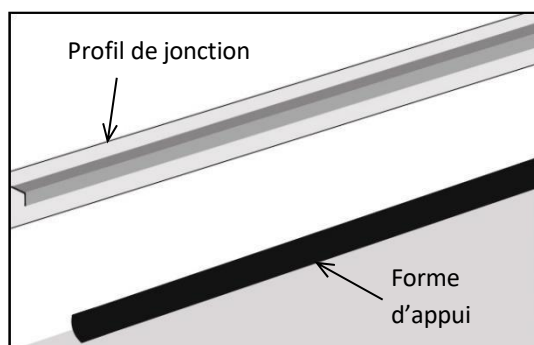


Figure 7c Positionnement du profilé de jonction et de la forme d'appui dans la longueur

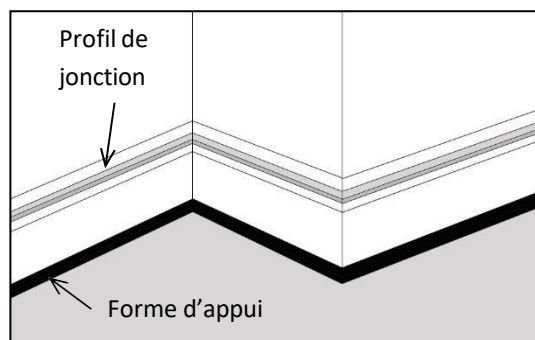


Figure 8a - Positionnement du profil de jonction et de la forme d'appui dans les angles

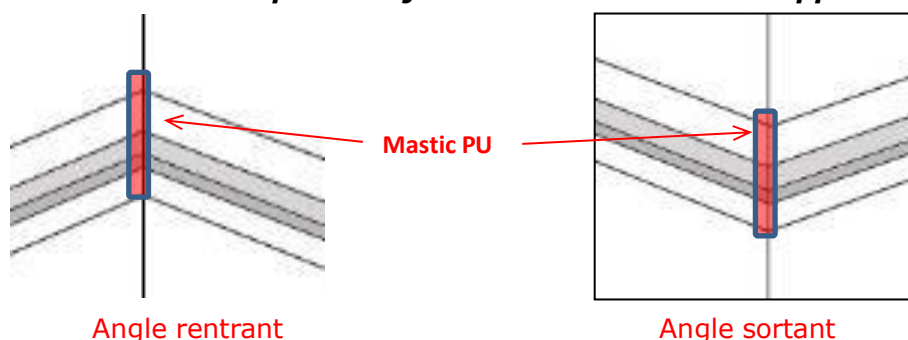


Figure 8b – Réalisation des coupes d'onglet et finition du profilé de jonction avec mastic PU lissé sur la zone de coupe intérieure et extérieure

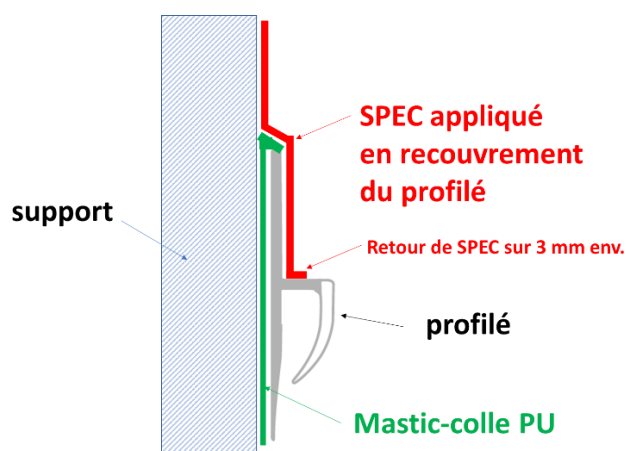


Figure 9 – Principe de recouvrement par le SPEC du profilé de jonction

- Appliquer a minima **jusqu'à l'intérieur du profilé sous la bavette de recouvrement** (le plus haut possible dans la limite de l'exécution technique) la bande sèche ou la colle acrylique à 250 g/m², cette dernière à l'aide d'une spatule dentée de type A2 ou la colle contact en dispersion polymère de haute qualité de type 650 Eurostar Fastcol de Forbo appliquées au rouleau fourni en double encollage (255 g/m² par face)

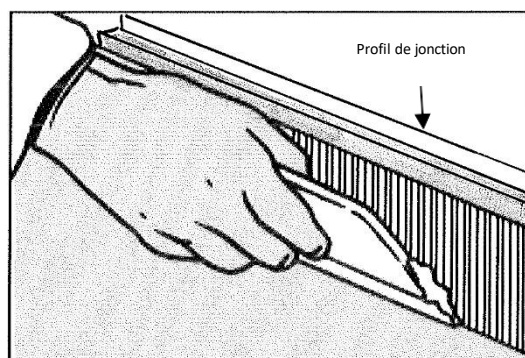


Figure 10

- Autour du siphon, appliquer soigneusement la colle afin d'assurer une parfaite adhérence du revêtement.



Figure 11

- Afficher le revêtement dans la colle et maroufler du centre vers l'extérieur du lé. Ne pas utiliser d'outil métallique qui risquerait d'endommager le revêtement. Bien appliquer par marouflage le revêtement sur les formes d'appui aux plinthes.

8.54 Traitement du raccordement du revêtement au siphon

- Découper le revêtement à l'endroit du siphon (certains fabricants comme Purus fournissent des couteaux adaptés au siphon qui permettent une découpe exacte et ainsi d'éviter des erreurs de mise en œuvre) en réalisant un cercle dans le revêtement pour permettre son blocage par la bague du siphon.

Chauffer le revêtement afin qu'il s'adapte à la platine du siphon. Placer la bague de serrage et s'assurer du bon positionnement de cette dernière et du revêtement. A l'intérieur du siphon, la tranche du revêtement arasée et restée libre est garnie d'un joint polyuréthane de type Mastic PU (joint de diamètre 5 mm minimum, lissé). L'intégrité du mastic devra être vérifiée annuellement afin de s'assurer du besoin de réparation ponctuelle. En aucun cas le revêtement ne doit entrer en contact direct avec de l'eau stagnante dans le siphon.

**Figure 12**

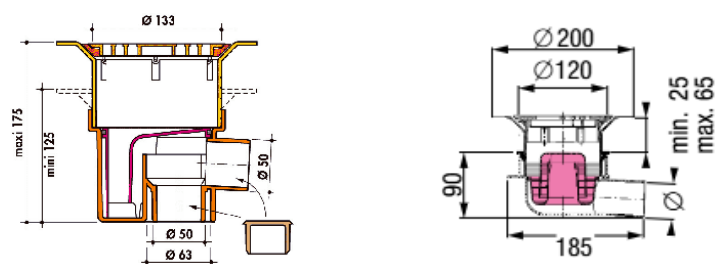
Types de siphons référencés

Les siphons modèles DUSCHBRUNN, FREJA et BRAGE 50 de chez PURUS peuvent être utilisés.

Modèle DUSCHBRUNN Réf.6347	Modèle FREJA Réf.6321	Modèle BRAGE 50 Réf.6330
« siphon surbaissé » sortie verticale diam.50mm	sortie horizontale diam.50mm	« siphon spécial rénovation » sortie verticale diam.50mm

Figure 13

Les siphons modèles SITAR de chez NICOLL et modèles CLASSIC de chez KESSEL peuvent également être utilisés.



NICOLL SITAR KESSEL Classic sortie latérale Ø75

Figure 14a

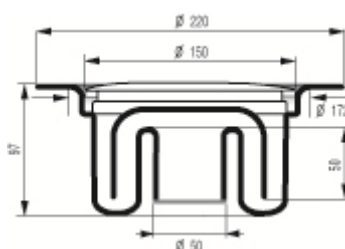


Figure 14b – Siphon DUSCHBRUNN réf. 6347

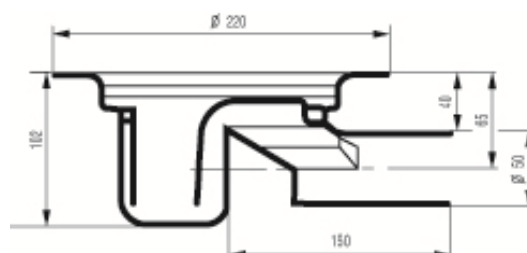


Figure 14c – Siphon FREJA réf. 6321

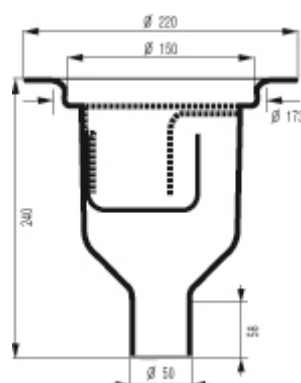


Figure 14d – Siphon BRAGE 50 réf. 6330

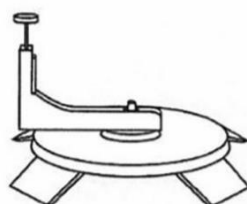


Figure 14e – Couteau Purus réf. 200 Forbo

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

Type de siphon en acier inoxydable référencé

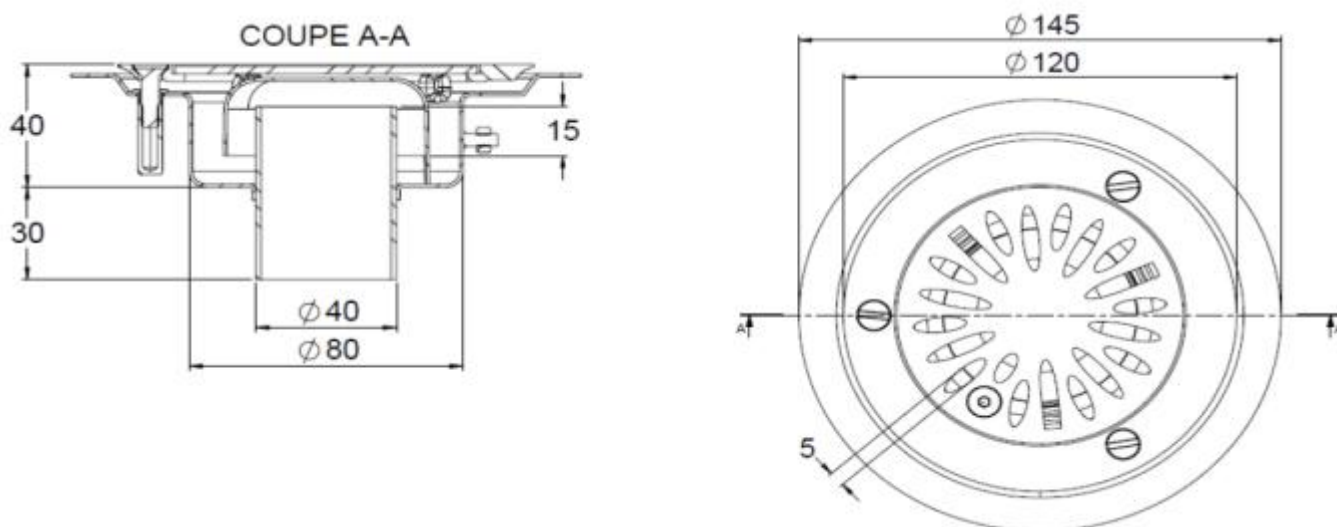


Figure 15 SIPHON ACIER INOX réf. 6348 (disponible en version grille inviolable sur commande réf. 6348V)

8.55 Traitement des rives

Attention : les schémas suivants ne montrent pas le profilé de jonction afin de ne pas alourdir les dessins. Toutefois, les remontées en plinthes du revêtement de sol PVC doivent être réalisées sur toute hauteur jusqu'à sous la partie supérieure et en recouvrement du profilé de jonction (voir figure 29). Il est conseillé de protéger de toute déformation l'intégrité du haut du profilé lors de la soudure à chaud de la remontée en plinthe en insérant une spatule métallique, par exemple, sous la languette (ce qui peut nécessiter la présence de 2 personnes).

Pour la remontée en plinthe du revêtement de sol sous la bavette du profilé qui doit être ajustée au plus près du haut de la bavette (afin d'apporter une zone de contact la plus importante possible entre le sol, la bavette et le mastic PU), la découpe et le passage du revêtement sous la bavette se fait selon la réalisation habituelle sur chantier : le haut du revêtement peut être découpé en se guidant sur la bavette et inséré sous la bavette souple à l'aide d'un tournevis.

Exécuter les angles rentrants :

- en coupant en pointe l'excédent de revêtement à partir de 5 mm du sol ;



Figure 16

- en appliquant parfaitement le revêtement sur une des deux cloisons en pressant bien dans l'angle à l'aide d'une roulette ;



Figure 17

- en coupant, sur le retour de cloison, l'excédent de revêtement à 45° (à l'aide d'un réglet à 45°), facilitant ainsi la soudure ultérieure et garantissant une bonne étanchéité ;

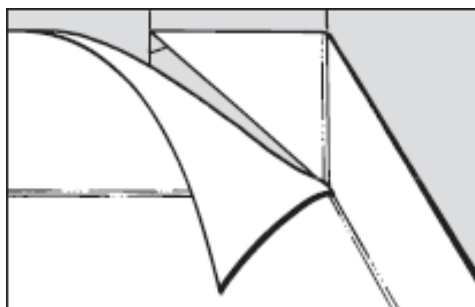


Figure 18

- en rabattant et coupant à 45° l'excédent restant à l'aide du réglet aligné sur la coupe précédente.

Exécuter les angles sortants :

- en pliant le revêtement face à l'arête formant deux angles égaux de part et d'autre des pans du mur et en coupant dans le prolongement de l'arête à 5 mm du sol, perpendiculaire au pli ;

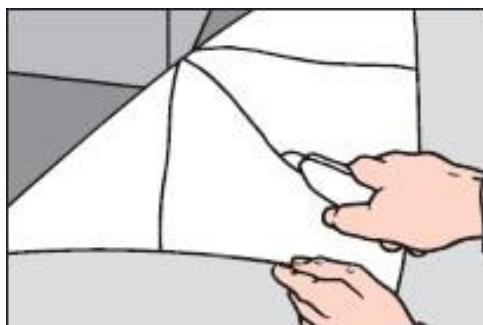


Figure 19

- en rabattant le revêtement en plinthes ;
- en préparant une pièce de revêtement (d'une hauteur légèrement supérieure à celle de la remonté en plinthe) à l'aide d'une équerre et en incisant l'envers de cette pièce à mi-épaisseur à l'aide d'une gouge à rainurer à partir de la pointe.

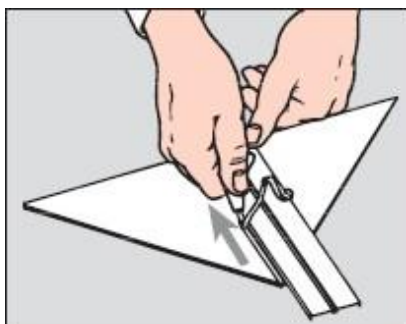


Figure 20

- en appliquant la pièce dans l'angle et l'utilisant comme guide pour la découpe des deux retours de plinthe.



Figure 21

Exécuter les soudures à chaud au moins 48 heures après l'encollage du revêtement :

- en rainurant les joints (rainureuse et gouge à main) ;
- en soudant avec le cordon d'apport 4 mm de FORBO.

Il est conseillé de protéger l'intégrité du haut du profilé PVC lors de la soudure à chaud de la remontée en plinthe en insérant, par exemple, une spatule métallique sous la languette (ce qui peut nécessiter la présence de 2 personnes).

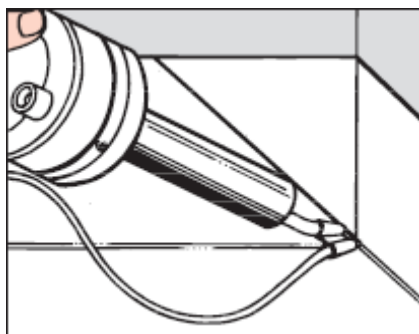


Figure 22

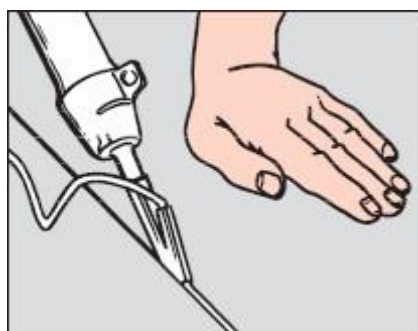
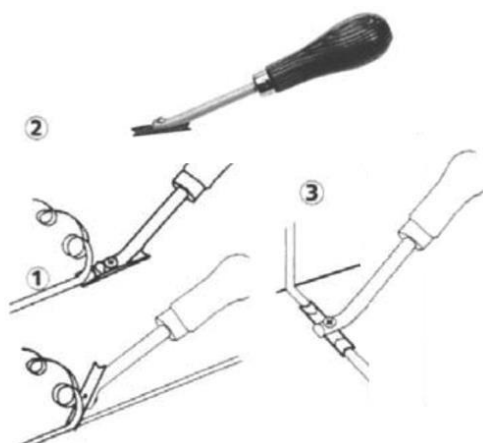


Figure 23

- en arasant à l'aide d'une gouge à araser ou Couteau à araser Mozart après refroidissement du cordon.



Gouge pour Arasements délicats

Réf. : 120

Pour l'arasement des soudures en angle, remontée en plinthe, fond de marche...



Gouge à Araser « Langue de Vipère »

Réf. : 214

Permet l'arasement du cordon de soudure mis en œuvre sur des revêtements à relief.



Couteau à araser MOZART

Réf. : 190

Pour l'arasement des cordons de soudure en 2 temps avec un seul outil (idéal pour les PVC compact et le PVC mural).



Figure 24- Gouges et couteau à araser

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

Exécuter un joint de mastic PU sous la lèvre du profilé de jonction (à l'aide d'une canule orientable ou coudée, joint de diamètre > 5 mm, en quantité suffisante afin de combler totalement l'interstice de recouvrement sol/bavette), en contact avec le haut de la remontée en plinthe du revêtement de sol PVC (voir figure 29).

8.56 Traitement des huisseries

Exécuter l'étanchéité des huisseries en disposant au sol un cordon de mastic polyuréthane lors de la pose du revêtement de manière à assurer l'étanchéité par remontée du mastic lors de l'affichage du revêtement (voir *tableau 6* de préconisation des colles et mastic).

L'intégrité du mastic devra être vérifiée annuellement afin de s'assurer du besoin de réparation ponctuelle.

8.57 Liaison entre la salle d'eau et le local connexe

Exécuter la liaison entre la salle d'eau et le local connexe :

- en réalisant un calfatage au droit du joint en mastic polyuréthane ; l'intégrité du mastic devra être vérifiée annuellement afin de s'assurer du besoin de réparation ponctuelle ;
- en exécutant une soudure à chaud si le revêtement contigu le permet (vinylique d'épaisseur voisine) ;
- en utilisant un profilé seuil de porte en PVC adapté parmi les trois références ci-dessous, mis en œuvre par collage au support à l'aide d'une colle contact (ou mastic PU ou colle acrylique ou bande sèche de type 840 Eurotape Doubletack) et soudure à chaud aux revêtements de sol vinyliques pour les seuils d'étanchéité.



Figure 25 – Profilé de seuil

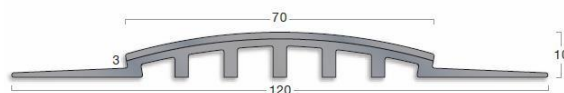


Figure 26 – Profilé de seuil d'étanchéité visible 125 mm / 70 mm réf. 31144 à 31149

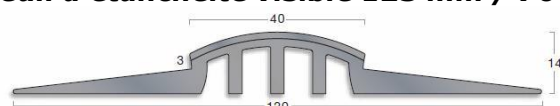


Figure 27 – Seuil d'étanchéité visible à soufflet coloré réf. 31084 à 31089

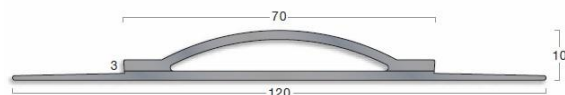


Figure 28 - Seuil d'étanchéité visible 120 mm / 40 mm coloré réf. 31944 à 31949

Tableau 6 - Référencement des colles et mastic pour la version classique (délais et conditions d'utilisation : voir tableau 11 en fin de Dossier Technique)

Désignation	FORBO SARLINO	MAPEI	UZIN	BOSTIK	Quantité
Profilé forme d'appui / Profilé de jonction PVC céramique / Remontée en plinthe du sol / Profilé seuil de porte	650 EUROSTAR FASTCOL	-	-	-	double encollage 255 g/m ² par face
Revêtement de sol / Profilé seuil de porte	522 eurosafe tack 622 eurostar tack	ULTRABOND ECO V4 SP ULTRABOND ECO V4 EVOLUTION	KE 2000S	STIX A 800 Premium STIX A300 MULTIFLOOR SADERTECH V8 SADERTAC V6	250 g/m ² (sol)
Pied d'hubriserie / Profilé de jonction PVC céramique		MAPEFLEX PU 45 FT	-	P 790	joint de section > 5 mm
Profilé forme d'appui / Profilé de jonction PVC céramique / Remontée en plinthe du sol / Profilé seuil de porte	840 Eurotape doubletack	MAPECONTACT PLUS (35,50,85 mm)	REMUR	ROLL 25 ROLL 50 ROLL 80	-

8.6 Version SARLIBAIN Confort (avec sous-couche) – Mise en œuvre du revêtement de sol

8.6.1 Mise en œuvre de la sous-couche acoustique

Se référer au §7.4.2.2 du CPT Systèmes Douches Plastiques (e-cahier du CSTB n° 3781) complété comme suit :

Voir *Tableau 7* de préconisations des colles (spatule dentée de type A2).

8.6.2 Mise en place du profil d'angle

Avant la mise en œuvre du revêtement, et au minimum 24 heures après la mise en œuvre de la sous-couche, mettre en place le profil de forme d'appui en plinthes collé sur la sous-couche acoustique comme décrite à l'article 5.3 (voir *Tableau 7* de préconisation des colles).

8.6.3 Mise en place du revêtement de sol

Le collage se fait à l'aide d'une colle acrylique (voir *Tableau 7* de préconisations des colles) à l'aide d'une spatule dentée de type A2 en respectant particulièrement le temps de gommage, en affichant le revêtement et en chassant l'air à l'aide d'une cale à maroufler au fur et à mesure du déroulement du lé

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

afin d'éviter les poches d'air.

Pour la mise en œuvre des points particuliers (remontée en plinthe, angles entrants et sortants, siphon, huisseries, profilé seuil de porte, soudures à chaud) respecter les préconisations de l'article 8.5.

Tableau 7 - Référencement des colles et mastic pour la version confort (délais et conditions d'utilisation : voir Tableau 11 en fin de Dossier Technique)

Désignation	FORBO SARLINO	MAPEI	UZIN	BOSTIK	Quantité
Sous-couche acoustique	522 eurosafe tack 622 eurostar tack	ULTRABOND ECO V4 SP ULTRABOND ECO V4 EVOLUTION	KE 2000S	STIX A 800 Premium STIX A300 MULTI FLOOR SADERTECH V8 SADERTAC V6	200 à 250 g/m ²
Profilé forme d'appui / Profilé de jonction PVC céramique / Remontée en plinthe du sol / Profilé seuil de porte	650 EUROSTAR FASTCOL	-	-	-	double encollage 255 g/m ² par face
Revêtement de sol	522 eurosafe tack 622 eurostar tack	ULTRABOND ECO V4 SP ULTRABOND ECO V4 EVOLUTION	KE 2000S	STIX A 800 Premium STIX A300 MULTI FLOOR SADERTECH V8 SADERTAC V6	250 g/m ² (sol) 300 g/m ² (plinthes)
Profilé forme d'appui / Profilé de jonction PVC céramique / Remontée en plinthe du sol / Profilé seuil de porte	840 Eurotape double tack	MAPECONTACT PLUS (35,50,85 mm)	REMUR	ROLL 25 ROLL 50 ROLL 80	-
Pied d' huisserie / Profilé de jonction PVC céramique		MAPEFLEX PU 45 FT	-	P 790	joint de section > 5 mm

8.64 Traitement du raccordement du revêtement au siphon

Le siphon sera installé à la hauteur requise en tenant compte des pentes par scellement à la chape ou à la dalle dans la réservation prévue à cet effet. (Cf. Figure 30 en fin de Dossier Technique.)

9. Mise en œuvre du revêtement mural

9.1 Supports

Ceux décrits à l'article 6.2 (neufs ou remis à neuf) et conformes à la norme NF DTU 52.2. Le support doit être propre, lisse, sec et exempt de fissures.

Il doit répondre aux exigences de planéité dont les tolérances sont :

- 5 mm sous une règle de 2 m ;
- 2 mm sous un réglet de 0,20 m.

Il doit répondre aux exigences d'aplomb :

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

- ± 5 mm sur la hauteur totale.

Vérifier que les arêtes des angles rentrants et sortants sont rectilignes et alignées verticalement.

Procéder aux travaux préparatoires jugés nécessaires, les poussières et autres particules devant être soigneusement enlevées afin d'obtenir un support conforme à recevoir le revêtement mural. Ces travaux préparatoires peuvent impliquer la mise en œuvre d'enduits de finition.

Respecter les exigences de la norme NF DTU 52.2.

9.2 Stockage et conditions de pose

Se conformer aux exigences de la norme NF DTU 52.2.

9.3 Pose du profilé de jonction

Voir mise en œuvre du profilé décrite au § 8.53.

Généralement, le profilé est mis en place par l'entreprise de pose du revêtement de sol car le profilé est vendu par Forbo en même temps que le produit Surestep et techniquement est habituée à utiliser ce type de profilé. Toutefois, il peut être mis en place par l'entreprise de pose des carreaux céramiques mais il faudra que ce point soit clairement défini avant le début des travaux et que le présent cahier des charges soit respecté.

9.4 Mise en œuvre du SPEC

Voir mise en œuvre du profilé décrite au § 8.53.

Respecter les conditions et les produits de mise en œuvre décrits dans le certificat du SPEC et les documentations techniques des fabricants de SPEC.

Il peut être nécessaire de nettoyer (aspiration ou chiffon sec) les surfaces murales poussiéreuses avant application du SPEC et vérifier si besoin l'emploi d'un primaire adapté selon supports et selon indications du certificat du SPEC.

Dosage minimal : 2 couches de 400 g/m² humides ; soit 800 g/m² au total.

9.5 Pose du revêtement mural

Le profilé de jonction est mis en place avant l'application du système de protection à l'eau sous carrelage (SPEC) qui vient recouvrir la partie supérieure du profilé afin d'assurer l'étanchéité.

Respecter les exigences du CPT SPEC Résine (cahier 3756_V3 de 07/2021) et des Avis Techniques en vigueur.

Le revêtement mural est destiné à venir prendre appui sur le profilé de jonction. Un jeu vertical minimum de 5 mm, qui est comblé par injection de mastic PU ou MS et lissage, est nécessaire entre le profilé et le revêtement mural ; il peut être préparé à l'aide de croisillons adaptés.

Respecter les exigences de la norme NF DTU 52.2 pour la mise en œuvre de la céramique murale.

Compte tenu de l'épaisseur de mortier colle, il n'est pas nécessaire de réaliser un fond de joint entre la céramique murale et le haut du profilé.

La première rangée au-dessus du profilé devra être constituée de carreaux entiers de dimension supérieure à 10 cm.

La partie de recouvrement assurant la jonction entre le bas du profilé et le haut de la remontée en plinthe du revêtement de sol doit être comblée par injection de mastic PU (joint de section > 5 mm, **en quantité suffisante afin de combler totalement l'interstice de recouvrement sol/bavette**) qui est ensuite écrasé au travers de la bavette souple afin d'obtenir un contact complet entre le revêtement et le profilé et lissé par le dessous de la bavette pour obtenir un cordon obturant continu.

FORBO –CCT : Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural version et édition XXXXX

Ce document est la propriété de FORBO Flooring Systems et à usage restreint.

Il ne peut être reproduit, diffusé ou modifié sans l'accord écrit de Forbo Flooring Systems.

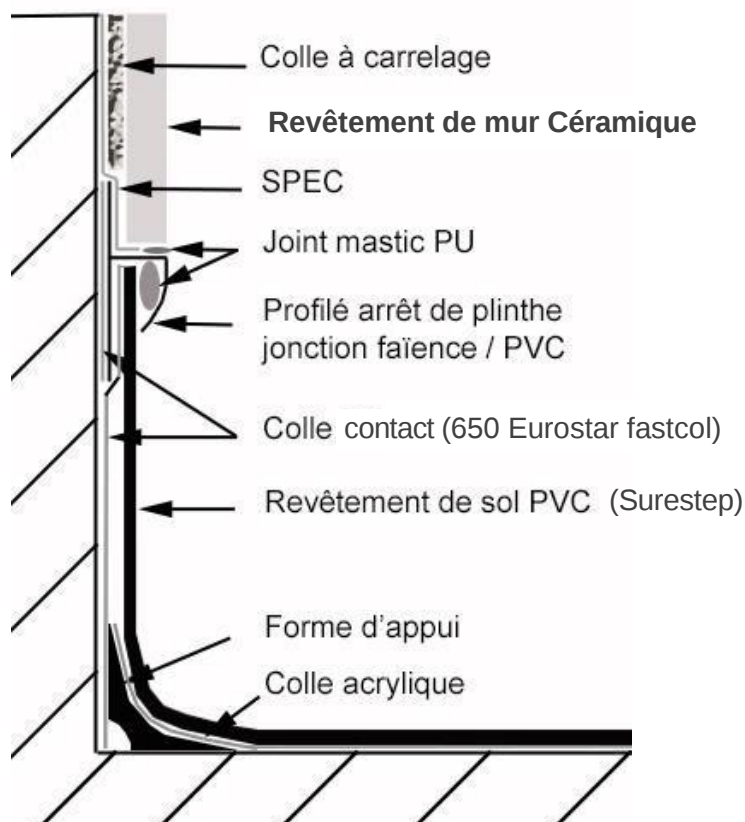


Figure 29 - Mise en œuvre à la jonction céramique / PVC

Réalisation des joints

Respecter les exigences de la norme NF DTU 52.2, notamment P1-1-1 le paragraphe 8.4.

Passage des angles sortants ou entrants

Respecter les exigences de la norme NF DTU 52.2, et notamment P1-1-1 le paragraphe 8.3.3.

Passage des tuyauteries et points particuliers

Respecter les exigences de la norme NF DTU 52.2.

Découpes

Utiliser un joint mastic polyuréthane pour assurer l'étanchéité aux jonctions de la céramique avec le plafond, aux huisseries **et au niveau du profilé de jonction sur toute la périphérie du local afin d'assurer l'étanchéité du système.**

10. Mise en service

Pour la partie sol, la mise en service intervient après séchage de la colle. Les temps de séchage recommandés :

- 48 heures de séchage suffisent sur surfaces absorbantes ;
- une semaine peut être nécessaire sur surfaces non absorbantes.

Pour la partie murale, respecter les exigences de la norme NF DTU 52.2.

11. Entretien, utilisation et réparation

Tableau 8 - Préconisations d'entretien

Désignation	Mise en service	Entretien journalier	Entretien hebdomadaire
Revêtement de sol	Décapage au balai brosse	Balayage humide avec détergent neutre	Nettoyage au balai brosse et détergent neutre. Essuyage.
Revêtement mural	Selon prescription du fournisseur de céramique	Selon prescription du fournisseur de céramique	Selon prescription du fournisseur de céramique
Siphon	Nettoyage de l'intérieur du siphon au détergent neutre	-	Nettoyage complet du siphon au détergent neutre.

Le fabricant tient à disposition de tout utilisateur des fiches d'entretien détaillées.
Pour les produits d'entretien, se référer aux notices d'entretien du fabricant.

Précautions à l'usage concernant le mobilier

Lors du déplacement de mobilier lourd, il est conseillé de le soulever avec précaution.
Le revêtement de sol est protégé contre les risques de poinçonnement ou dégradation provoqués par les meubles ou objets à pieds pointus ou à bords saillants ; prévoir la mise en œuvre de patins de protection adaptés.

Surveillance – Réparation

Il incombe à l'exploitant de surveiller la bonne tenue des équipements et de signaler au maître d'ouvrage ou à l'installateur les éventuelles anomalies susceptibles de mettre en cause la pérennité de l'ouvrage (notamment l'intégrité des revêtements et du mastic d'étanchéité).

Les travaux en résultant pourraient être réalisés par l'installateur si ses engagements contractuels ou légaux l'y invitent.

L'utilisateur signalera pour réparation éventuelle les accidents ayant endommagé l'ouvrage et pouvant entraîner des conséquences sur l'utilisation des locaux et la durée de vie du système.

12. Assistance technique

L'entreprise en charge de la mise en œuvre du système aura la qualification Qualibat 6224 (revêtements résilients « système douche ») pour la partie sol.

Sur demande de l'entreprise, la Société Forbo Sarlino est en mesure d'apporter son assistance technique, notamment pour le démarrage des chantiers pour la partie sol.

Avant une première pose, le personnel de pose de l'entreprise doit avoir suivi une formation à la pose et à la mise en service du système auprès du service technique Forbo Sarlino. La participation à cette formation est confirmée par une attestation personnelle de stage technique.

Nota : cette assistance ne peut être assimilée, ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

13. Références

Début de la fabrication industrielle et des premiers chantiers du système douche avec surestep en application avec revêtement mural céramiques : 2008.

Le procédé a été éprouvé en conditions normales d'utilisation.

Surfaces au sol réalisées depuis 2008, en France, dans la configuration du présent CCT : 60 000 m².

14. Résultats expérimentaux

Réaction au feu

- Revêtement SURESTEP : classement B_{fl}-s1 sur support base bois ou ciment
(Rapport de classement européen de réaction au feu du TÜV RHEINLAND n°89215730.01br du 31/10/2019)
- Revêtement SURESTEP collé sur SARLIBASE ACOUSTIQUE : classement C_{fl}-s1 sur support base bois ou ciment
(Rapport de classement européen de réaction au feu du EXOVA WARRINGTONFIRE n° 319866 du 10/08/2012)

Glissance

- Revêtement SURESTEP Original : angle d'inclinaison moyen $\alpha \geq 12^\circ$. Essais de résistance au glissement réalisés par la méthode du plan incliné selon l'annexe C de la norme EN 13845, dans des conditions d'essai équivalentes à celles de la norme XP P 05-010 (pieds nus)
(Rapport d'essai du TÜV RHEINLAND n° 21178637_001 du 28/12/2011)

Acoustique

Efficacité au bruit de choc :

- Revêtement SURESTEP sur SARLIBASE ACOUSTIQUE : $\Delta L_w = 18$ dB
(Rapport d'essai du CSTB n° AC12-2608570/1 du 06/07/2012)

Caractéristiques de construction et aptitude à l'emploi

- Certificat QB UPEC
 - Surestep Wood et Stone n°311-019.1
 - Surestep Original, Star et Colour n°311-024.1
- Avis technique Sarlibain n°12/12-1612_V5

Essais fonctionnels sur maquettes

- Mesure de l'adhésion (par pelage à 90° & cisaillement) avant et après vieillissement sur petite maquette entre le profilé de jonction PVC / céramique et le SPEC MAPEGUM Mapei (Rapport d'essai du laboratoire FORBO du 07/03/2018)
- Mesure de l'adhésion (par pelage à 90° & cisaillement) avant et après vieillissement sur petite maquette entre le profilé de jonction PVC / céramique et le SPEC E 100 XP Bostik
(Rapport d'essai du laboratoire FORBO du 07/03/2018)
 - Evaluation de l'étanchéité à l'eau par immersion de maquettes complètes de la zone de jonction Surestep / profilé de jonction PVC / carreau céramique posé sur support plaque de plâtre ; essai adapté de la norme NF EN 13553
(Rapport d'essai du laboratoire FORBO du 03/07/2020)

Annexe 1 au CCT

**Tableau 9 - Supports admissibles pour revêtements muraux
en fonction de l'exposition à l'eau des parois**

Revêtement mural toute hauteur sous plafond													
Exposition à l'eau de la paroi		Supports visés											
		Enduit base plâtre		Cloison en carreaux de plâtre		Cloisons en plaques de plâtre		Cloisons en carreaux de terre cuite		Autres cloisons ou murs maçonnés non enduits	Enduit base ciment	Béton	
		S4	S5	S8	S9	S6	S7	S11	S12	S13	S3	S2	S1
EB+ locaux privatifs	Hors zone de douche						(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
	Dans zone de douche						(3)	(1)	(4)	(4)	(1)	(1)	(1)
EB+ locaux collectifs							(1)		(4)	(2)	(1)	(1)	(1)
EC									(4)	(2)	(1)	(1)	(1)



Support non admis en pose collée directe



Support admis sous conditions avec mortier colle C1 ou C2



Support admis en pose collée directe

- (1) Support admis en pose collée si la céramique est mise en œuvre jusqu'au plafond (ou plafond suspendu) et si l'ensemble de la surface à carrelage dans l'emprise de la douche, est protégée par un système de protection à l'eau sous carrelage conforme aux NF DTU 52.2 P1-2 et P1-1-4, pied de cloison non compris (traité par la remontée en plinthe du revêtement de sol PVC)

- (2) Support admis, pose collée avec un mortier colle C2 uniquement :
La céramique doit être mise en œuvre jusqu'au plafond (ou plafond suspendu) et toute la surface à carrelage dans l'emprise de la douche doit être protégée par un système de protection à l'eau sous carrelage conforme au NF DTU 52.2 P1-2 et P1-1-4, pied de cloison non compris (traité par la remontée en plinthe du revêtement de sol PVC)

- (3) Support admis, pose collée avec un mortier-colle C2 :
 - Sans exigence complémentaire si le traitement des joints et les rebouchages sont effectués en totalité avec des produits hydrofugés conformément aux dispositions définies dans le NF DTU 25.41
 - Sinon avec les exigences complémentaires définies en 1 ci-dessus, pied de cloison non compris (traité par la remontée en plinthe du revêtement de sol PVC)

- (4) Support admis, pose collée avec un mortier colle C1 ou C2 :
 - la céramique doit être mise en œuvre jusqu'au plafond (ou plafond suspendu) et toute la surface à carrelage dans l'emprise de la douche doit être protégée par un système de protection à l'eau sous carrelage conforme au NF DTU 52.2 P1-2 et P1-1-4, pied de cloison non compris (traité par la remontée en plinthe du revêtement de sol PVC)

Ce tableau est donné à titre indicatif, il ne saurait se substituer à la norme NF DTU 52.2 en vigueur à laquelle il convient de se reporter.

Annexe 2 au CCT

Tableau 10 - Nomenclature des supports muraux

Nature des supports neufs pour revêtements muraux	Nomenclature	Documents de référence des ouvrages concernés
- Murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton - en béton à parement courant - en béton à parement soigné	S1 S2	- NF P18-210-1 - DTU 23.1 : Murs en béton banché - NF P10-210-1 - DTU 22.1 : Murs en panneaux préfabriqués
- Enduits à base de ciment sur murs en béton ou murs et parois en maçonnerie - enduits en mortier de ciment - enduits en mortier bâtard -	S3	- NF DTU 26.1 : Travaux d'enduits de mortiers - Certification QB11 des mortiers d'enduits monocouches
- Enduits au plâtre sur murs, cloisons et parois en maçonnerie - enduits de dureté Shore C minimale ≥ 40 - enduits de dureté Shore C minimale ≥ 60	S4 S5	- Avis Technique - NF DTU 25.1 : Enduits intérieurs en plâtre
- Ouvrages en plaques de parement en plâtre non hydrofugé (faces cartonnées) - complexes de doublages - cloisons ou contre-cloisons	S6	- NF EN 520+A1⁽¹⁾ - Plaques de plâtre - NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - NF DTU 25.42 : Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs - plaques de parement en plâtre et isolant - Avis Technique ou Documents Techniques d'Application visant les procédés de cloison, contre-cloisons et de doublage de mur.
Ouvrages en plaques de parement en plâtre hydrofugé - type H1 (couleur verte ou identification spécifique)	S7	- NF EN 520+A1⁽²⁾ - Plaques de plâtre - NF DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre - NF DTU 25.42 : Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs - plaques de parement en plâtre et isolant - Avis Technique ou Documents Techniques d'Application visant les procédés de cloison, contre-cloisons et de doublage de mur.
- Cloisons en carreaux de plâtre - cloisons en carreaux de plâtre standard _ H3 (couleur blanche) ; - cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé - H2 (coloration bleue) ;	S8 S9	- NF EN 12859 - NF DTU 25.31 : Ouvrages en carreaux de plâtre - NF EN 12859

• Cloisons en briques de terre cuite nues (non revêtues d'un enduit) - montage des cloisons réalisé avec un liant-colle à base de plâtre - montage des cloisons réalisé avec un liant-colle à base de ciment	S11 S12	• NF DTU 20.13 – Cloisons en maçonnerie de petits éléments • Avis Technique ou Documents Techniques d'Application visant les cloisons en carreaux ou briques de terre cuite
- Autres cloisons ou murs maçonnés non enduits	S13	• NF DTU 20.13 – Cloisons en maçonnerie de petits éléments • NF DTU 20.1 : Ouvrage en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs

⁽¹⁾ Les plaques de parement en plâtre font l'objet de la marque NF081 ou autre procédure équivalente.

⁽³²⁾ Les plaques hydrofugées type H1 font l'objet de la marque NF.

Annexe 3 au CCT

Tableau 11 - Délais et conditions d'utilisation des colles

		Temps ouvert	Temps de gommage	Température minimum d'emploi	Délais de conservation
Colles acryliques	622 eurostar tack	60 min	10 à 15 min	+ 10 °C	12 mois en local tempéré
	522 eurosafe tack				
	KE 2000S	15 à 120 min	10 à 45 min	+ 10 °C	12 mois en local tempéré
	STIX 800 STIX A300 MULTIFLOOR SADERTECH V8 SADERTAC V6	50 à 60 min	10 à 15 min	+ 10 °C	12 mois en local tempéré
	ULTRABOND ECO V4 EVOLUTION	60 – 70 min (120 min sur supports non absorbants)	10 à 20 min (30 à 40min supports non absorbants)	+ 10 °C	12 mois en local tempéré
	ULTRABOND ECO V4 SP	30 – 40 min	10 à 20 min (30 à 40min supports non absorbants)	+ 10 °C	12 mois en local tempéré
Colles contact	650 Eurostar Fastcol	environ 4h	1 à 2 h sans courant d'air 30 min avec l'aide d'un ventilateur	+ 18 °C	12 mois dans un endroit frais et à l'abri du gel

Toutes les informations concernant les colles figurent également dans les fiches techniques des colles par fabricant.

Annexe 4 au CCT - Figures

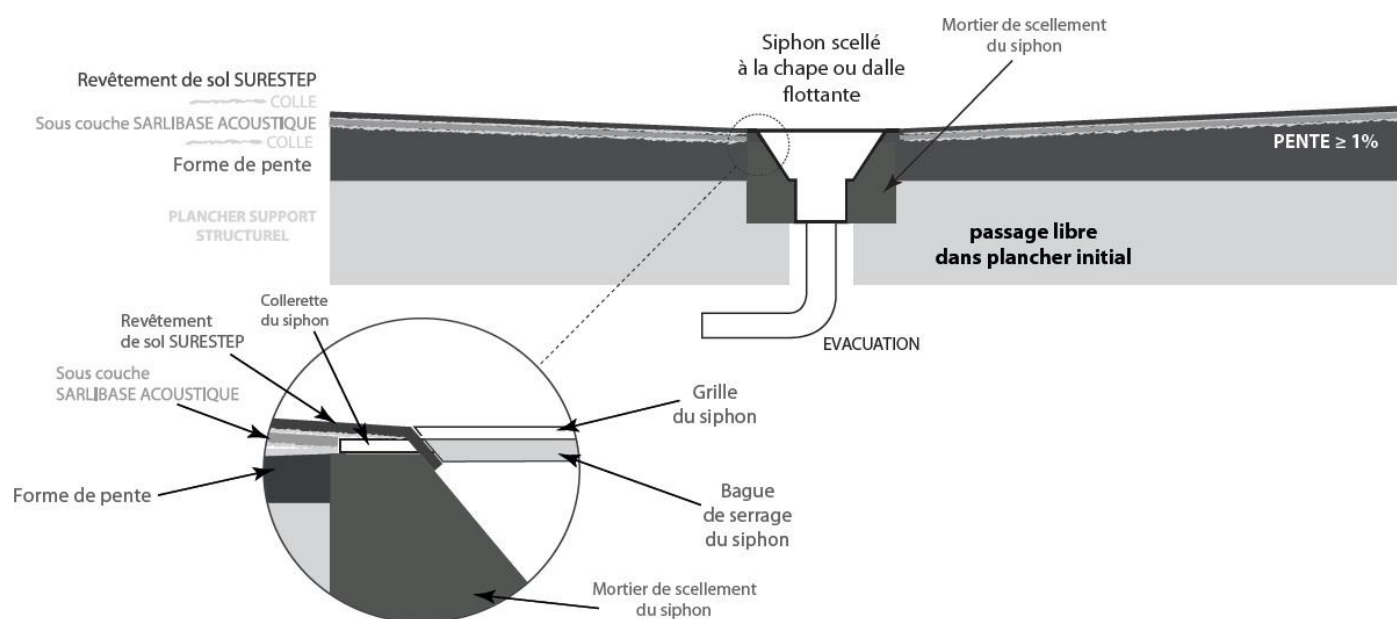


Figure 30 – Schéma de principe du traitement du siphon sur support maçonné avec forme de pente

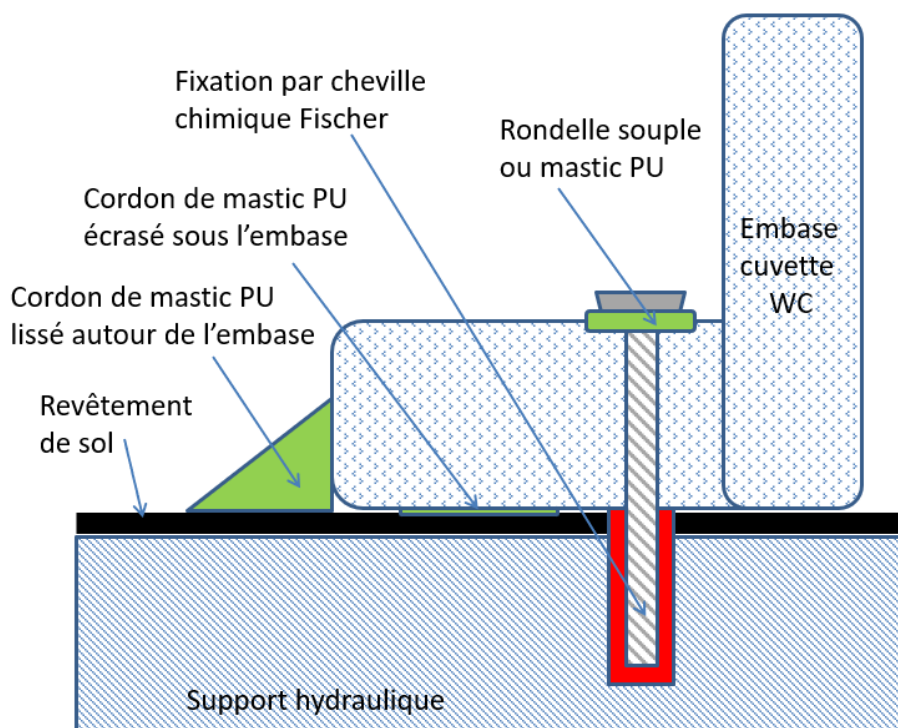


Figure 31 – Fixation d'un WC directement sur le revêtement (à la charge du plombier)

Annexe 5 au CCT

Fiches d'auto-contrôle avant la mise en œuvre pour les supports sol et muraux

Exemple de fiche de contrôles de réception des supports sol à base de liant hydraulique

Système douche - Reconnaissance des supports à base de liants hydrauliques					
Entreprise :			Date		
Nom, référence et adresse du chantier :					
Localisation des contrôles (voir plan(s) à joindre)					
Clos et couvert ☐ oui ☐ non, Température ambiante °C, Cloisons ☐ oui ☐ non,					
Propreté des sols ☐ oui ☐ non.					
Contrôles à établir selon les méthodes d'essais définies dans le NF DTU 53.12 P 1-1-1 Reconnaissance des supports					
Nombre de contrôles à effectuer :					
– Minimum 1 par niveau et par phase d'exécution des supports pour les points 1, 3, 4, 5 ;					
– 1 par douche pour les points 2, 6 et 7.					
1 - Taux d'humidité du support : méthode de la bombe au carbure (à l'endroit le plus épais et à la mi-épaisseur pour la chape)					
Résultats et valeurs :	n° 1 ☐ C : % ☐ NC	n° 2 ☐ C : % ☐ NC	n° 3 ☐ C : % ☐ NC	n° 4 ☐ C : % ☐ NC	n° 5 ☐ C : % ☐ NC
2 - Relevé des fissures : situation, diagnostics, largeurs Décisions :					
3 - Cohésion de surface					
Résultats et valeurs :	n° 1 ☐ C : % ☐ NC	n° 2 ☐ C : % ☐ NC	n° 3 ☐ C : % ☐ NC	n° 4 ☐ C : % ☐ NC	n° 5 ☐ C : % ☐ NC
4 - Porosité Résultats : ☐ Support normalement poreux ☐ Support très poreux ☐ Support fermé					
5 - Respect de la pente Résultats : ☐ C ☐ NC					
6 - Implantation du siphon Niveau dalle béton finie : ☐ C ☐ NC Distance bord / parois verticales > 30 cm (ou au moins 40 cm axe / parois) : ☐ C ☐ NC					
Légende : ☐ C = Conforme ☐ NC = Non conforme					

Exemple de fiche de contrôles de réception des supports muraux

Système douche - Reconnaissance des supports muraux	
Entreprise :	Date
Nom, référence et adresse du chantier :	
Localisation des contrôles (voir plan(s) à joindre)	
Clos et couvert ☐ oui ☐ non, Température ambiante °C	
Contrôles à établir selon les méthodes d'essais définies dans la norme NF DTU 25.41 et NF P 74-204-1 (DTU 59.4).	
Nombre de contrôles à effectuer :	
– Minimum : chaque local pour les points 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9	
1 - Aspect de surface	
Après traitement des joints et ragréage local (tête de vis, rebouchage superficiel)	
Présence de pulvérulence ☐ C ☐ NC	
Présence de trou. ☐ C ☐ NC	
2 - Planéité locale	
1 mm sous la règle de 0,20 m : ☐ C ☐ NC	
3 - Planéité générale (y compris rectitude aux angles)	
5 mm sous la règle de 2 m : ☐ C ☐ NC	
4 - Horizontalité	
L'écart de niveau avec le plan de référence doit être inférieur à 3 mm/m sans dépasser 2 cm.	
☐ C ☐ NC	
5 - Aplomb (y compris aux angles)	
5 mm mesurée sur 2,5 m : ☐ C ☐ NC	
6 - Humidité (pour les enduits en plâtre projeté en rénovation)	
Humidimètre à pointes : ☐ C ☐ NC	
7 - Dureté (y compris au niveau des bandes de jonctions sur plaques de plâtre cartonnées)	
Vérification de la cohésion de surface par rayure à l'aide d'un scléromètre (de type duromètre par exemple) : ☐ C ☐ NC	
En cas de contestation, un essai de dureté shore C est requis : Moyenne > 40 : ☐ C ☐ NC	
Contrôles complémentaires	
8 - Angularité	
Respect des angles définis au descriptif : ☐ C ☐ NC	
Écart par rapport à la valeur définie :	
9 - État des jonctions entre plaques	
Absence de pulvérulence superficielle, trous ou traces d'outils : ☐ C ☐ NC	
Légende : ☐ C = Conforme ☐ NC = Non conforme	

Fiche d'auto-contrôle pendant la mise en œuvre

Désignation de l'ouvrage		
Désignation et adresse de l'opération : Localisation des contrôles (joindre un plan et identifier les zones) :		
Revêtement de sol mis en œuvre : SURESTEP	Type de pose : ☐ Collée en plain ☐ Version confort avec sous couche collée en plain	
	Se référer au CCT de l'ETN Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural §8. Mise en œuvre du revêtement de sol pour le choix du produit de mise en œuvre	
Revêtement de mur mis en œuvre : Carreaux céramique.	Type de pose : ☐ Collée	
	Se référer au CCT de l'ETN Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural §9. Mise en œuvre du revêtement mural pour le choix du produit de mise en œuvre	
Contrôles à effectuer		
Voir la fiche de contrôles de réception des supports de sol		
Voir la fiche de contrôles de réception des supports muraux		
Mise en œuvre – Exigences particulières		
se référer au CCT de l'ETN Système douche avec revêtement de sol PVC Surestep de Forbo associé à un revêtement céramique mural		
☐ Imprégnation de primaire pour support poreux ou poudreux ou poussiéreux sur la zone de remontée en plinthe	☐ Application toute hauteur d'un SPEC certifié QB, au-dessus du profilé et de la remontée en plinthe et recouvrement du haut du profilé de jonction PVC / céramique par le SPEC	☐ étanchéité aux angles de mur avec mastic PU lissé venant combler l'espace entre les découpes d'onglet du profilé
☐ mortier colle adapté selon Annexe 1 au CCT	☐ étanchéité avec mastic PU lissé venant combler l'espace entre le revêtement de sol et la lèvre inférieure de la bavette	☐ étanchéité avec mastic PU lissé venant combler l'espace entre le revêtement mural céramique et le dessus de la bavette du profilé
Désignation de l'entreprise		
Date	Le :	
NOM et QUALITE	M/Mme :	
NOM et Adresse de l'entreprise	Représentant l'entreprise :	

Annexe 6 au CCT

Accessoires Outillage

Règle longue plate

Une règle de
210 cm en inox.
Réf. : 223



Règle courte plate

Une règle de 60 cm
de long en inox.
Réf. : 261



Couteau avec 5 lames

En aluminium avec fourreau en plastique (muni de 5 lames droites ou de 5 lames croches selon référence).

Réf. : 202 lames droites

Réf. : 203 lames croches



Cale à maroufler en liège

Permet le marouflage pendant la mise en œuvre sans laisser de marque sur le revêtement.
Dimensions : 300x120x25 mm.

Réf. : 205



Buse rapide PVC

Pour la soudure à chaud des revêtements PVC avec cordon de soudure diamètre 4 mm.

Réf. : 119



Couteau à araser MOZART

Pour l'arasement des cordons de soudure en 2 temps avec un seul outil (idéal pour les PVC compacts et le PVC mural).

Réf. : 190



Lames d'arasement MOZART

Lames de rechange (x5) pour couteau Mozart.

Réf. : 191



Petite chanfreineuse sol & mur

Petite chanfreineuse pratique et ergonomique. Équipée de 2 lames de 3,5 mm réglables : la lame arrière permettant le rainurage jusqu'à la plinthe. Idéale pour chanfreiner un revêtement PVC mural.

Réf. : 167



Buse rapide triangulaire (murale)

Pour la soudure à chaud des revêtements PVC avec cordon de soudure diamètre 4 mm.

Réf. : 207



Couteau pour siphon

Permet la découpe du revêtement de sol au diamètre requis afin de permettre son intégration dans la collerette du siphon de sol PVC.

Réf. : 200



Couteau quart de lune

Pour l'arasement des cordons de soudure en 2 temps : 1^{er} passage sur cordon chaud avec le couteau quart de lune équipé du guide d'arasement, second passage sur cordon refroidi avec le couteau seul.

Réf. : 117

Guide d'arasement

Réf. : 118



Cylindre à maroufler

Pour le marouflage à la fin de la mise en œuvre. Seul outil permettant un transfert efficace de la colle au dos du revêtement de sol. Largeur 50 cm.

Poids 50 kg.

Réf. : 212



Fer à Souder HOT JET S

Pour la mise en œuvre des soudures à chaud. Idéal dans les endroits difficiles d'accès.

Puissance 460 W.

Poids 0,6 kg.

Réf. : 218



Résistance fer à souder HOT JET S

Résistance de rechange indispensable pour le fonctionnement de l'appareil.

Réf. : 218R



Coupe Joint et Bande

Permet d'émarger facilement et proprement les lisières des lés afin de réaliser des joints parfaits.

Il permet également la découpe de bandes décoratives de 5, 10, 20, 25 et 30 mm de largeur grâce aux différentes cales fournies.

Réf. : 103



Gouge pour arasements délicats

Pour l'arasement des soudures en angle, remontées en plinthe, fond de marche.

Réf. : 120



Lames pour gouge à araser (x2)

Réf. : 208 (6 mm) / 209 (12 mm) / 211 (pointue) / 210 (plate)



Gouge à rainurer

Pour le chanfreinage des joints avant l'exécution de la soudure à chaud. Livré avec 10 lames.

Réf. : 115



Lames pour gouge à rainurer (x10)

Lames de rechange en «U» en acier trempé pour gouge à rainurer.

Réf. : 116



Gouge à araser « langue de vipère »

Permet l'arasement du cordon de soudure mis en œuvre sur des revêtements à relief.

Réf. : 214

